

Profondément de gauche!

# Confluences 81

Pour l'écologie, pour transformer demain la société...

**ÉDITO :**

**APPEL !**

PAGE 3

**JACQUES ET SON  
MAÎTRE**

PAGE 5

**DOSSIER :**

**DU VENT !**

PAGES 9, 10, 11 & 12

**RHINO EN AFRIQUE  
DU SUD**

PAGE 14

(À NOTER SUR VOS  
AGENDAS : LE 21 MAI,  
CONFLUENCES 81 FÊTE  
SES 20 ANS À CASTRES)

*Et quand on aime ...*

20 ANS 120 NUMÉROS



*Dessin original de N'Marc*

*... on a toujours 20 ans !*

20<sup>ème</sup> année | Numéro 120 | mai 2016 | 2€50

<http://confluences81.fr/>

Depuis un peu plus d'un an, le blog de CONFLUENCES 81 est en activité et a accueilli près de 38.000 visiteurs. Vous aussi, rendez-lui visite !

Clic : <http://confluences81.fr/>



## A VOS PLUMES !

*Confluences 81* donne la parole à ses lectrices et lecteurs...

### Derrière les murs de vos abattoirs.

En octobre 2015, l'association L214 révélait une partie des atrocités qui se déroulaient derrière les murs de l'abattoir municipal d'Alès (Gard).  
En février 2016 c'était au tour de l'abattoir municipal du Vigan (Gard) d'admettre que des pratiques inadmissibles étaient commises en son sein.  
En mars 2016, certains feignent encore la surprise en apprenant que de tels actes sont encore perpétrés, cette fois à l'abattoir de Mauléon-Lichare (Pays Basque).  
Nourris en bio, certifiés Label Rouge ou issus d'élevages industriels, les animaux sont abattus dans de terribles conditions, mutilés et saignés, afin que certains s'en nourrissent.  
Jusqu'à quand allons-nous jouer la surprise en voyant de telles images ?

Patrice K

### État de guerre

Je regrette que *Confluences 81* ne parle pas de l'état de guerre », de « l'état d'urgence », etc...

Aline

### Contacts avec *Confluences 81* :

pour envoyer vos textes, dessins, logos, encadrés, remarques, points de vue, coups de coeur, coups de gueule ... :

- directement par courrier électronique : [contact@confluences81.fr](mailto:contact@confluences81.fr)
- par courrier postal à : C. Rossignol - Le Ritou - 81100 CASTRES

### Comment savoir si votre abonnement a pris fin ? Et à quelle date ?

Sur l'enveloppe d'envoi figure une étiquette avec votre nom et votre adresse. Juste au dessus de ceux-ci, figure aussi **une date** : c'est celle de la fin de votre abonnement.

Faute d'abonnement renouvelé à cette date, le numéro suivant de *Confluences* ne vous sera pas envoyé ...

Le même procédé est mis en place pour les *Confluences* envoyés à titre gracieux.



Abonnement à *Confluences 81* : 6 numéros pour 13 € (8 € tarif réduit).

Chèque à l'ordre de «*Confluences 81*» à envoyer

Lieu-Dit Le Ritou - 81100 CASTRES  
accompagné du coupon ci dessous



-----

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

C.P. .... Ville .....

téléphone ..... E-mail .....

Adhérent-e à l'Association ? Le souhaitez-vous ? OUI ..... NON .....  
L'abonnement à *Confluences 81* vous fait membre de l'association sans supplément de cotisation, sauf si vous répondez NON ci-dessus

VERSION «PAPIER» ?                      OU                      VERSION «INTERNET» ?

## SOMMAIRE

Page 3

Editorial : appel !

Page 4 & 5

**Dans le Tarn** : Boissezon, les Incroyables Comestibles + Jacques et son maître, dialogue n° 12

Page 6

**ZADistement vôtre**: Une autre façon de vivre, N-D. des Landes

Pages 7

**Etranges étrangers** : Que puis-je dire à mes petits enfants ?

Page 8

**Rage au ventre** : Compteurs Linky

Pages 9 à 12 : **Le dossier DU VENT !**

Page 13

**Agriculture** : historique par P. Haya

Pages 14

**Conscience sentiente** : Lévriers et rhinos...

Page 15

**Politique** : Et Pourquoi Pas ? + Agenda

Page 16-17

**Education/Culture** : 4ème République + théâtre, chanson...

Page 18-19

**Tribunes Libres** : abattoirs, la grippe aviaire, le potager des Rainettes

Page 20

**Féminismes** : Isabel Barreto de Castro

## Confluences 81

Bulletin bimestriel «Ouvert»

Edition : *Confluences 81* - Lieu-Dit Le Ritou  
81100 Castres

Impression : Multicopy Services  
17, Bd des Dr Sicard 81100 Castres

Directeur de la Publication : Rémi Fritzen

Rédactrice en chef : Françoise Martinez

**Ont participé à la rédaction** : A.B.U.E., René Arnaud, Diane Artésis-Cénonge, Michel Costadau, Daniel Coutarel, Et Pourquoi Pas 81, Jean Fauché, Marina G, Pierre Haya, Jean-Luc Hervé, L'Inconsolable, Patrice Kappel, Rosalie Laparra, Kamille Legros, Lauriane Lepais, Marie-Gab, Panache Salvetais, Aline Raby, Candida Rouet, J-Pierre Shiep, Eric Vergniol, Michèle Vieu.

**Dessins originaux** :

Alain GUILLEMOT, KALIÉ, N'MARC et SMILY

**Photos** : *Confluences 81*

Mise en page : Françoise Martinez.

n° ISSN : 1769-8472

Dépôt légal : mai 2016. Tirage 200 ex.  
CPPAP : 0220 P 11464

**On vaut mieux que ça!**

La réforme du Code du Travail ? on vaut mieux que ça!  
 C'est pas qu'il y ait deux ou trois failles, c'est qu'on vaut mieux que ça!  
 Se résigner sans livrer bataille? Qu'ils disent que l'on est pas de taille?  
 Que les gens acceptent qu'on les assaille? Non, on vaut mieux que ça!  
 Qu'on laisse gouverner le patronat, on vaut mieux que ça,  
 Qui ne cesse de nous berner par vos lois, on vaut mieux que ça!  
 Quelques irréductibles gaulois face à l'envahisseur bourgeois  
 qui voudrait piétiner nos droits, on vaut mieux que ça!  
 La loi El-Khomri? On vaut mieux! Et toutes ses conneries? On vaut mieux!  
 Marre de ces moqueries en haut-lieu! Nous, on vaut mieux que ça,  
 que toutes leurs tromperies, on vaut mieux! Ça paye pas le bon prix,  
 on vaut mieux!  
 On a bien compris qu'on vaut mieux, ouais, on vaut mieux que ça!  
 La réduction des temps de repos; les salaires peuvent faire de gros  
 bonds en arrière quand le haut de la pyramide le veut, faut ajouter le  
 fractionnement des onze heures de la journée! On vaut mieux!  
 Repos et euros ajournés? Non, on vaut mieux que ça!  
 Les heures supplémentaires peuvent être cinq fois moins majorées,  
 mieux que ça: les apprentis mineurs peuvent trimer dix heures par  
 jour et mieux que ça: les temps partiels à vingt-quatre heures, la se-  
 maine à trente-cinq heures,  
 et d'autres acquis que l'as à coeur que cette loi vise à chourer!  
 C'est au service des exploités, des groupes les plus dévastateurs,  
 à qui cette loi fait des faveurs, que l'Etat accourt et  
 le plafonnement des indemnités, on peut pas se gourer,  
 c'est pas pour aider le salarié car on vaut mieux que ça!  
 Les plans de sauvegarde de l'emploi consistant à virer  
 les salariés, sans quoi la barque est censée chavirer,  
 pour de prétendus motifs économiques, au lieu de ça  
 v'là qu'ils pourront se faire sans raison, mais on vaut mieux que ça!  
 Passer de dix à douze heures de travail par jour? On vaut mieux!  
 L'extension du dispositif «forfait-jour»? On vaut mieux!  
 Bosser gratos pour leurs beaux yeux, par amour? On vaut mieux!  
 «Oui patron, j'accours !» ?  
 On vaut mieux, ouais, on vaut mieux que ça!  
 Et puis, c'est vrai qu'aller s'épuiser on vaut mieux que ça!  
 S'enliser dans l'entreprise et se mépriser, on vaut mieux que ça!  
 S'échiner, mieux que ça, et se ruiner, mieux que ça,  
 et trimer pour des primes et puis déprimer, on vaut mieux que ça!  
 S'abîmer pour pas un rond pour des patrons? On vaut mieux que ça!  
 Suivre les recommandations d'Emmanuel Macron? Il vaut mieux pas!  
 Le chefaillon? On vaut mieux que ça! Et l'aplomb de ces sales cons  
 qui ont tant fait d'affronts, on vaut mieux que ça! Faire le taf? Non,  
 on vaut mieux que ça!  
 On vaut mieux que se tuer au boulot, que se maintenir la tête sous  
 l'eau,  
 que s'anesthésier le ciboulot, pour l'heure on vaut mieux que ça!  
 On vaut mieux que bosser au McDo, que mettre en rayon des packs  
 d'eau,  
 on est loin de nos rêves d'ados! C'est vrai qu'on vaut mieux que ça!  
 Perdre sa vie à la gagner, passer son temps à se magner,  
 on est tous dans le même panier, et on vaut mieux que ça!  
 Notre pouvoir, ils ne pourront pas le nier tant ils vont voir qu'on est  
 pas niais  
 si on cesse de les accompagner, car on vaut mieux que ça!  
 Grève générale ad vitam aeternam,  
 vas-y, pars et réclame ta petite part et c'est le drame  
 pour la bourgeoisie car tricarde! Qui fabriquait sa came?  
 Qui a trimé pour ses produits et sa gamme?  
 Sans salariat, aïe aïe aïe, ça va pas! Ah bah ça tombe bien: combien  
 vaut-on à ce stade-là?  
 On vaut mieux que leur dire qu'on vaut mieux que ça: ils ont là appris  
 qu'on se moque de savoir combien on vaut car on n'a pas de prix!

credits  
 released March 7, 2016

Paroles et musique: L'Inconsolable

Et un grand merci au collectif «On vaut mieux que ça»!

**APPEL !**

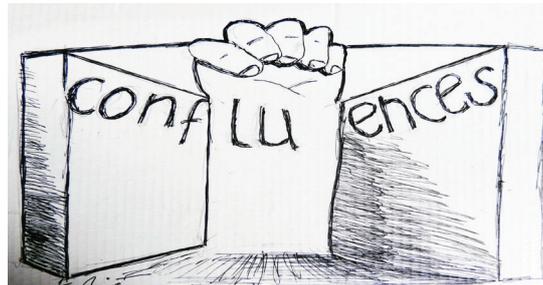


« Rien ne change et tout est pareil ! » entend-on ici et là dès qu'on parle de politique. « Et, ajoutent les esprits mal intentionnés, quand ça change, c'est en pire ! » Mais c'est faux pour notre petit journal : cet édito sera donc tout à la gloire de **Confluences 81**, autant le dire d'emblée ! Pour celles et ceux qui lancèrent le numéro 1 (avril 1996) et qui sont encore sur le pont, ils ont une conscience aigüe de l'évolution opé-

*le capitalisme, son idéologie et ses valets (fascisme, intégrismes, machismes...), contre le capitalisme et ses dérives...*

*Petit à petit l'unité qui s'en dégage, c'est cette "longue marche" vers l'Autogestion (de nos luttes, de nos vies, de nos espaces et des sociétés que nous habitons).*

*"Unité" qui n'exclut pas la diversité. Diversité d'ap-*



rée au cours de ces 20 ans de parution ininterrompue. Ce « comité de rédaction » était alors exclusivement composé de membres de la CAP (Convention pour une Alternative Progressiste) du Tarn... Puis vinrent Les Alternatifs... Puis ... peu à peu, numéro après numéro, le journal s'est ouvert.

*pression(s). Diversité de propositions, d'intérêt(s), de regard(s). Diversité d'origines des auteurs qui par-*

*fois, ont mis en commun tout cela pour essayer une écriture "à plusieurs mains" d'éditos ou d'articles. Ce qui, à la lecture – même régulière - du journal et ce depuis des années, pouvait parfois sembler épars, décousu, ponctuel, éphémère, prend tout à coup une dimension autre. »*

Non seulement il est toujours là, mais il est passé de 2 à 20 pages et le Comité de rédaction actuel réunit une douzaine de personnes dont la majorité n'est encartée sous aucune bannière politique.

Juste un bilan chiffré pour terminer : dans le numéro précédent (119), 21 rédacteurs sur 27 - ainsi que tous les dessinateurs et les photographes - n'étaient pas membres d'une formation politique. Le Comité de rédaction n'est pas une structure figée, qu'on se le dise ! Les bonnes volontés nouvelles sont accueillies avec bonheur, car c'est elles qui perpétuent le dynamisme de **Confluences 81**.

Pour autant, les valeurs du départ n'ont pas été jetées dans les poubelles de l'histoire. Écoutons Jean qui en parle dans le BLOG créé en janvier 2015 : « (re)Lire les éditos donne une sacrée impression. Unité de l'analyse, unité d'un combat qui, s'il prend des formes différentes (là "écolo", ici "social", plus loin "féministe"... ) est bien le même : contre le capitalisme et ses dérivés, contre

Il vous suffit d'en tirer la conclusion logique : nous vous attendons pour le n° 121 !

**La Rédaction  
 14 mars 2016**



## À ALBI, INCROYABLES COMESTIBLES!

Beaucoup de mouvement et une belle dynamique...

Et en particulier une journée mémorable en janvier, les Incroyables

Comestibles Albigeois ont invité Pam Warhurst, une des initiatrices du mouvement débuté à Todmorden, à visiter les jardins incroyables et à partager son expérience.

Également des ateliers avaient été mis en place. De ceux-ci ont émergé des idées, des désirs citoyens, et des volontés d'agir pour une alimentation locale.

Forts de ces engagements et de ces souhaits, les bénévoles répondent aux nombreuses sollicitations des écoles, des habitants des quartiers albigeois, pour exemple le nouveau verger du quartier de Rayssac mis en place par une joyeuse équipe de mamans, papas et enfants (dont certains touchaient un ver de terre pour la première fois).

Des groupes d'Incroyables se sont formés depuis 3 ans dans le département, certains restent très actifs comme à Castres, Graulhet ou Albi, d'autres sont tranquillement en train de continuer à semer comme à Gaillac, certains ont rejoint le mouvement comme au lycée agricole de Fonlabour, où les étudiants préparent un jardin en permaculture.

Il est loin le temps des semailles solitaires, des labours et autres fatigues inutiles, les Incroyables Comestibles transmettent leurs savoirs et créent les occasions selon les demandes, une butte en lasagne pour un petit coin de paradis ensemble, un fruitier pour partager ses fruits, des enfants qui souhaitent comprendre comment ça pousse, un endroit convivial pour grignoter des fraises, tous trouvent quelque chose à faire, à dire, à partager. Et le mouvement ne fait que commencer.

Loin de prétendre nourrir les cités, les Incroyables Comestibles s'inscrivent dans la transition alimentaire et énergétique afin de faciliter la transmission des connaissances et de donner aux citoyens les moyens de comprendre et réaliser ce passage difficile en regard de l'industrialisation mondiale de notre nourriture dont certains produits nous empoisonnent, ainsi que le sol, qui finalement est notre seul soutien véritable en tant qu'espèce.

Allié des services des jardins de la ville, le mouvement s'organise autour du projet « Albi ville comestible à l'horizon 2020 ». Un engagement fort pour promouvoir l'alimentation locale, déjà la cuisine centrale offre aux collégiens des repas locaux et 3 nouveaux maraîchers se sont installés dans le quartier de Canavières.

**Marie Gab, pour les Incroyables Comestibles Albigeois (ICA)**  
(suite page 5)

## LE PRIX DE L'EAU À BOISSEZON

Depuis plus de trois ans l'association A.B.U.E. (Association Boissezonaise des Usagers de l'Eau) tente de se faire entendre de la municipalité de Boissezon.

Deux sujets importants, qui mobilisent environ 120 adhérents, sur cette petite commune d'environ 400 habitants :

-le prix de l'eau potable, distribuée depuis Juillet 2008 par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Pas des Bêtes (S.I.A.E.P.) et par VEOLIA.

-le prix exorbitant de l'assainissement collectif (une centaine de foyers concernés) appliqué suite à des travaux de restructuration des réseaux d'égout et l'installation d'une station d'épuration.

### L'eau potable

Après l'abandon de la gestion en régie municipale de 2008, nous avons constaté une augmentation d'environ 80% du prix de l'eau.

A cela vient s'ajouter un fonctionnement très opaque pratiqué par le Syndicat du Pas des Bêtes. La transparence de la gestion de l'eau par le SIAEP demeure très floue. De nombreux abus sur les relevés des compteurs d'eau ont aussi été signalés à l'association.

L'assainissement collectif, réalisé entre 2013 et 2014, sur le village, fait partie des projets inutiles que l'état impose aux collectivités, sans tenir compte de l'impact économique subi par les usagers, souvent vulnérables, compte tenu de la crise et l'austérité. Le coût estimé des travaux : plus de 600 000 €, hors imprévus et ils sont nombreux : travaux sous-évalués et volontairement oubliés, ce qui génère de nombreux travaux supplémentaires payés au prix fort par les consommateurs.

Un projet volontairement surdimensionné et très coûteux. Une station d'épuration construite sur une ancienne décharge, qui s'est en partie effondrée avant même sa mise en service, réparée par des moyens très contestables, ce qui promet pour l'avenir ...

Les usagers impliqués, malgré eux, subissent aujourd'hui un im-

pact économique important sur le prix de l'eau et l'assainissement collectif indexé sur la consommation de l'eau. Les habitants, en majorité des retraités de l'industrie textile, avec des revenus modestes, subissent cet impact.

Le prix du mètre cube avoisine aujourd'hui largement les 5€/m<sup>3</sup> ttc, pour une consommation moyenne de 50 m<sup>3</sup>. Les parties fixes ou abonnements de la redevance, s'élèvent à 130 €.

Ce n'est pas la seule injustice qui est constatée, car certains usagers ont obligation de se raccorder à l'égout nouvellement créé (date butoir 2016), les obligeant à effectuer d'importants travaux dans leurs habitations, pour un coût pouvant dépasser 10 000 €, sans aides de l'État.

Ces mêmes usagers auront de surcroît à payer une taxe de Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) 3500 €. La municipalité veut imposer le raccordement aux usagers privés, alors que de nombreux bâtiments municipaux ne sont pas encore raccordés à l'égout.

Les usagers excédés, mal informés et face à une situation de blocage anti-démocratique, veulent faire connaître la situation de Boissezon sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet, ainsi que sur toutes les communes desservies par le SIAEP du Pas des Bêtes.

Nous espérons ainsi fédérer toutes les forces, pour que les usagers soient enfin respectés.

L'eau est un produit de la nature. Un bien public, géré par un véritable service public, serait une solution, pour éviter ainsi les dérives liées à la gestion de ce bien précieux et indispensable à la vie.

Il est anormal que l'eau, ce pur produit offert par la nature, soit de plus considéré comme une marchandise aux mains des multinationales et pour le bénéfice de leurs actionnaires.

**A.B.U.E.**

Contact association A.B.U.E. tél : 06 17 98 26 76

## DIALOGUE N° 12 : DERNIÈRE ESCALE À BUSQUE ?

*Contrairement à l'intox instillée par les médias nationaux, Jacques et son Maître ne moisissaient pas dans un cul de basse fosse à Rodez ni n'avaient entamé une grève de la faim sur le causse du Larzac ! Pour ce que nous savons de façon avérée, ils ont entraîné leurs montures, leurs guêtres et leur goût du débat de ferme en ferme dans notre région Occitane. Pour aboutir à La Fontié, à Busque dans le Tarn ! Avec quelques calcs aux mains et des milliers d'idées en tête.*

**Jacques :** Mon bon Maître, quoi que vous décidiez à l'avenir, j'ai une furieuse envie de rester ici au milieu des résidents... s'ils m'acceptent !

**Le Maître :** Il est vrai que ma naissance et ma condition ne me prédisaient pas au travail de la terre. Je le concède, j'y ai pris goût. Il y a là quelque chose de concret...

**Jacques (le coupant sans vergogne) :** Et le meilleur de l'histoire, c'est que La Fontié appartient à tout le monde et à personne !



**Le Maître :** Assurément ! Les résidents ne sont propriétaires ni des hectares cultivés ni des bâtiments. Les deux jardins symbolisent bien cette curiosité : le jardin des résidents et celui des coopérateurs sont distincts et chaque groupe y fait pousser ce qu'il décide collectivement de mettre en culture. Il y a peu encore, cela m'aurait paru complètement farfêlu.

**Jacques :** Le plus délicat au début de cette aventure a sans doute été de définir les besoins « primaires » à satisfaire prioritairement. Afin de tendre vers l'autonomie alimentaire...

**Le Maître (le coupant sans vergogne) :** De santé aussi ! Quel doux nom que celui de « médecine végétale populaire » que je leur ai entendu prononcer à diverses reprises. Mais je reviens au concret : cela se traduit par la culture de plantes médicinales et la cueillette de simples...

**Jacques :** Il ne vous a pas échappé que les connaissances et les savoirs faire des uns et des autres ont d'abord été recensés. Afin de les mutualiser, d'où la création de « l'Université de la Terre ».

**Le Maître :** Mais la grande question,

c'est « comment échapper à la tyrannie de l'argent ? » Pour acquérir les terres et les bâtiments...

**Jacques (le coupant sans vergogne) :** Ce n'est quasiment plus d'actualité ! A présent la monnaie n'est ici nécessaire que pour s'acquitter des impôts et des taxes. La difficulté, c'est toujours de savoir comment créer quelque chose de différent dans le système marchand environnant...

**Le Maître (le coupant sans vergogne) :** Je reste convaincu qu'il est impossible de court-circuiter le marché !

**Jacques :** La question est évidemment politique.

**Le Maître :** Toute la société qui nous entoure est fondée sur la loi de l'argent...

**Jacques :** Il faut la remplacer par une société de solidarité !

**Le Maître :** Et comment y parvenir, Monsieur le Raisonneur ?

**Jacques :** En mutualisant. En dépassant les frontières de la ferme, en échangeant avec les voisins, des semences, des produits et des pratiques de culture. En dépassant les frontières de la cité, du pays. En se branchant sur le monde !

**Le Maître :** D'où le lien de La Fontié avec les communautés indigènes du Chiapas ?

**Jacques :** Oui, il faut changer le monde entier !

**Le Maître :** La terre partagée, la terre collective... La loi de l'intérêt financier remplacée par celle de la solidarité, cela fait rêver !

**Jacques :** Et les décisions prises par toutes et tous en assemblée générale ?

**Le Maître (rêveur) :** Cela fait rêver !

**Jacques :** Eh bien, mon Maître, fixons-nous ici.

**Le Maître :** Et arrêtons de parler !

**Jacques :** Agissons !

*Le silence retombe sur La Fontié dans la douceur du printemps qui s'installe. Est-ce à dire que Confluences 81 va se trouver définitivement privé des dialogues de nos deux compères ? Fort possible en effet, car vous l'avez noté au fil de leurs dialogues parfois difficiles, leurs points de vue se sont sensiblement rapprochés ces derniers temps.*

**Candida ROUET**

Pour en savoir plus sur La Fontié, écoutez l'émission de France Culture « Terre à terre » de mai 2014 : <http://www.franceculture.fr/emissions/terre-terre/la-ferme-la-fontie#>

<http://www.franceculture.fr/emissions/terre-terre/la-ferme-la-fontie#>

## À ALBI...

(SUITE DE LA PAGE 4)

Ce projet cherche à développer un tissu de professionnels engagés dans un changement de paradigme quant à notre nourriture, et qui ne saurait s'arrêter à l'alimentation.

Sont alors envisageables des fermes urbaines, de nouveaux réseaux de distribution, des centrales d'achat, des formations aux techniques de permaculture, plus de gratuité, plus de lien social, plus de paix.

L'agriculture du futur semble se diriger vers la robotisation des exploitations ; avant que cela n'arrive, il est important que les agriculteurs retrouvent le respect de la terre, et soient soutenus dans l'abandon des engrais chimiques et le labourage intensif des sols. Les Incroyables Comestibles, dont le mouvement a pris une ampleur insoupçonnée, sont un des maillons de cette prise de conscience. Les motivations de chacun ne sont pas toujours les mêmes, certains souhaitent transmettre, d'autre relier, tous ont à cœur de respecter cette planète unique qu'est la Terre.

Vous souhaitez les rejoindre en toute liberté ? Le site « [albi.lesincroyablescomestibles.fr](http://albi.lesincroyablescomestibles.fr) » et le facebook « IncroyablesComestiblesAlbi » accueillent toutes questions et vous informent des prochains rendez-vous.

**Marie Gab,**

pour les Incroyables Comestibles Albigeois (ICA)



## UNE AUTRE FAÇON DE VIVRE

**Défendre la zad**, par « Mauvaise Troupe » aux éditions de l'Éclat. 3 €. 45 pages.

« La voix d'un paysan en tracteur se détache sous les hurras : *En 1871, les Versaillais avaient écrasé la Commune de*

*Paris. Les zads sont aujourd'hui comme autant de nouvelles communes libres.* »

Voilà une filiation clairement établie !

En effet, nous sommes le 28 novembre 2015 à Versailles, point d'arrivée de la « tracto-vélo » (5 tracteurs, 200 cyclistes) partie de Notre Dame des Landes une semaine auparavant... pour arriver dans les clous de la grande réunion mondiale intitulée COP 21 et censée lutter contre le réchauffement climatique.

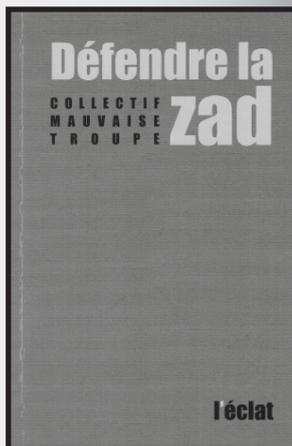
Au passage, cette « marche » ouvre les yeux sur le gouffre qui sépare les effets d'annonce de la COP 21 et la réalité des menaces sur la ZAD de Notre-Dame des Landes avec l'annonce de la reprise des hostilités à l'encontre des paysans et occupants de la ZAD pour construire cet inutile aéroport. Mais la lutte de NDDL, ce n'est pas seulement quelques hectares de terres agricoles et de zones humides à défendre. C'est aussi le droit à expérimenter collectivement, le droit à l'autonomie, la volonté – traduite en actes quotidiens – de construire un autre monde que celui du béton, du fric, de l'individualisme et du réchauffement climatique.

Il ressort clairement que l'enfumage du référendum sur cette question ne changera rien à la détermination des « résistants ».

Un « petit » livre, mais de grande portée, écrit dans un langage limpide, dynamique, fort ! A lire !

**Candida ROUET**

Le livre est disponible auprès de A&A 81 ([81@alternatives-et-autogestion.org](mailto:81@alternatives-et-autogestion.org)) et/ou de **Confluences 81** ([contact@confluences81.fr](mailto:contact@confluences81.fr))



## PROJET DE RÉFÉRENDUM À NOTRE-DAME DES LANDES

Suite à une promesse gouvernementale un référendum devrait être proposé concernant la construction d'un aéroport à Notre Dame des Landes (44). François Hollande aimerait que ce vote ait lieu avant l'été 2016. Il est clair que le gouvernement compte sur un résultat qui lui soit favorable pour légitimer son projet d'aéroport. La ministre de l'Environnement (ne riez pas s'il vous plaît, c'est son titre officiel) a demandé au CNTE, le Conseil National de la Transition Écologique (ne riez pas là non plus, sinon, on ne va pas y arriver) un avis sur le projet d'ordonnance « *relative à la consultation locale sur un projet relevant de la compétence de l'Etat ayant une incidence sur l'environnement* ». En gros, elle leur a demandé un avis sur le projet de référendum. Le CNTE, qui regroupe des associations aussi diverses que Les Amis de la Terre, la Fondation Hulot ou le WWF, entre autres, a estimé insatisfaisant le projet d'ordonnance qui lui était soumis. Précision : l'avis du CNTE n'est qu'indicatif ! Certaines des associations membres du CNTE remettent en cause la limitation du périmètre de la consultation prévue par l'État (le département de la Loire-Atlantique). Le parti politique Europe-Ecologie-Les Verts aurait préféré que l'électorat des Régions Bretagne et Pays de Loire soit consulté aussi (puisque'il est prévu que ces régions contribuent financièrement à ce projet). L'électorat du département de Loire Atlantique est composé de 967 372 personnes inscrites sur les listes électorales. 50 % de cet électeurat habite Nantes Métropole. On voit dès lors le déséquilibre qui peut peser dans un tel référendum, quand on sait qu'un aéroport à Notre Dame des Landes arrangerait un nombre certain de Nantais-e-s !

Est aussi contesté le choix d'une question binaire, à laquelle répondre par « oui » ou par « non », laisserait peu de place à la discussion sur les alternatives. Mais de quelles alternatives parlent ces associations ?

De l'amélioration de l'aéroport de Nantes ? D'une réflexion collective sur l'utilisation des terres agricoles ? Un des enjeux des mobilisations autour de ce projet est bien le sort des terres vivrières. Certains spéculent en transformant les terres arables en asphalte, d'autres luttent pour continuer à cultiver de quoi nous nourrir. Alors certain-e-s penseront qu'un référendum sera la façon la plus démocratique d'exprimer leur avis. D'autres estimeront que ce référendum est un piège pour affaiblir les mobilisations. Qui va médiatiser les informations sur ce référendum ? Les mass médias



appartenant pour la plupart aux marchands d'armes complices des avionneurs ?

Si la réponse est « OUI il faut construire l'aéroport », et que les personnes interrogées sont en majorité les habitant-e-s de Nantes, quelle valeur démocratique aura ce OUI ? Par contre, imaginez quel pouvoir symbolique il aura dans les médias de masse !

Mais si la réponse est NON à la question : « faut-il construire un aéroport à Notre Dame des Landes », j'espère que messieurs Hollande et Valls ne feront pas comme Monsieur Sarkozy avec le référendum de 2005 sur le TCE...

Référendum ou pas, l'Ayrault-port on n'en veut toujours pas !

**Kamille Legros**

Les paradoxes des militant-e-s : Vinci agoni à Notre Dame des Landes est salué à Toulouse pour sa participation au SOL Violette, monnaie prêtement locale et alternative !

# QUE DIRE À MES PETITS-ENFANTS ?

Comment leur expliquer que des gens qui fuient la guerre, ne « peuvent » être accueillis en France ? Comment leur expliquer que des gens qui fuient la misère ne « peuvent » être accueillis en France ? Comment leur expliquer que ceux qui ont survécu aux passeurs, aux naufrages... ne « peuvent » être accueillis en France ? Comment leur expliquer que ceux qui ont réussi à franchir 1000 obstacles ne veulent pas rester chez nous et essaient de partir en Angleterre via Calais ? Comment leur expliquer que l'UE qui a fait rêver certains, ne pense qu'à construire des murs au Maroc (Ceuta, Melilla), en Grèce, en Bulgarie, en Hongrie... et que notre gouvernement ne veut pas donner un sou pour le camp de réfugiés de Grande Synthe aménagé par la mairie de Calais et Médecins du Monde ? Comment leur dire que les 29 réfugiés accueillis à Lacaune, doivent se débrouiller par leurs propres moyens pour aller à la Préfecture (et que ce sont des bénévoles qui doivent s'occuper des transports) et que beaucoup ne pourront rester en France car ils ont été contrôlés dans d'autres pays

## OQT (OU PAS) ?

Genci Koci est un jeune scolarisé depuis septembre 2014 dans un lycée professionnel à Rumilly (en Haute-Savoie) où il suivait une scolarité en vue d'obtenir le CAP d'installateur en canalisations des travaux publics. Tant qu'il était mineur, il était pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Conseil départemental 74. Depuis sa majorité, les difficultés se sont accumulées : le lycée l'hébergeait la semaine en internat mais le week-end, Genci devait faire appel au 115 pour être hébergé. Et c'est ainsi qu'il a été interpellé le 7 février 2016 alors qu'il attendait le bus. Détenu quelques jours au Centre de Rétention Administrative de Saint Exupéry, l'avenir de ce jeune majeur isolé a été décidé par d'autres personnes que lui-même. Il s'est battu pour accomplir une scolarité exemplaire dans des conditions extrêmement difficiles et à quelques mois de son diplôme on lui retire la chance de

européens (accords de Dublin)?  
Moi qui croyais qu'être grand-père c'était partager avec ceux que j'aime les beautés du monde.

Tant pis, je leur dirai :

\* que c'est naturel que le loup mange la Mère-grand du Petit chaperon Rouge,

\* que les parents du Petit Poucet ont eu raison d'abandonner leurs enfants affamés,

\* et que Cendrillon devrait se réjouir de son rôle de souffre douleur, car la Bonne Fée Europe et le Prince Charmant Europe n'existent pas plus que ceux des livres pour enfants.

Et pourtant si nous voulions, ensemble on pourrait ...

**Eric Vergniol**

Comme tous les 2èmes samedis du mois depuis + de 5 ans, nous nous retrouvons pour un Cercle de Silence sur le quai de l'Arnette à Mazamet de 10h30 à 11h30, au milieu du marché, pour dire à nos dirigeant-e-s que des citoyens et des citoyennes veulent que les Droits de l'Homme et de la Femme soient respectés en France, en Europe et par contagion dans le monde.

terminer un cycle de formation. Preuve de l'irrationnel de l'administration française : après avoir investi dans l'avenir de ce jeune en le scolarisant et en lui proposant un hébergement, l'Etat français veut l'expulser vers un pays où il n'a plus d'attache, l'Albanie. Un collectif de soutien s'est constitué pour l'aider, soutenu par le collectif RESF 74. L'évidence veut que Genci KOCI reste en France, pour rejoindre son lycée afin d'y poursuivre sa scolarité et pouvoir construire en paix son avenir. Hélas, la réalité de l'Administration française est moins onirique que les réalisations des studios Disney : Genci Koci a été expulsé, pieds et poings menottés, le 25 février 2016 en Albanie.

La préfecture de Haute-Savoie n'a pas pris en considération l'existence de cet être humain. Elle a étudié un dossier. Et respecté un quota. Au suivant...

**Patrice K**

# LA FRANCE AUX FRANÇAIS ?\*

Nous avons relevé dans la série intitulée « Opinion », publiée sur le blog d'Alternatives et Autogestion 81 et signée Michel Costadau, cet extrait de *Opinion n° 15 : plomb*, paru le 6 janvier dernier (intégralité sur <http://alternatifs81.fr/?p=16791>)

Français : le concept est extrêmement confus et tous les politiques voudraient bien se l'approprier, parce que le contraire de français c'est étranger. Il y a des étrangers qui sont Français, soit à cause de la double nationalité, soit parce qu'ils sont devenus Français, ce qui, pour les politiques, en fait toujours des étrangers. Nous avons même droit à l'exercice périlleux qui consiste à donner tous les emplois aux étrangers et à ostraciser ceux qui n'ont pas de bons sentiments à l'égard des étrangers. Chercher l'erreur. Les politiques entretiennent aussi un aspect du concept qui est un peu comme le wasp américain, et considèrent que tous ceux qui les contestent ne sont pas de bons Français. Il ne faut pas compter sur eux pour avoir des saint Mohammed ou des saint Ali dans le calendrier des PTT, alors qu'il y a certainement plus de Mohammed français que d'Adelphe. Bien évidemment, Français n'existe pas, par contre le français existe en tant que langue, mais aurait besoin d'un sérieux nettoyage. France : le concept est là aussi assez confus, car il y a la France métropolitaine et celle qui ne l'est pas, et la place de la France dans le monde est l'objet de grandes envolées. C'est cependant un des concepts préférés des politiques avec grandeur de la France, place de la France, engagement de la France. Ils en ont plein la bouche, à croire que ça leur appartient et que tout ce qui se passe chez nous les concerne. Cependant il y a de la supercherie dans l'air, car vous aurez remarqué qu'ils s'approprient volontiers ce qui est réussi mais trouvent bien d'autres responsables pour ce qui est raté. Bien évidemment la France n'existe pas, et donc l'équipe de France ou le rayonnement de la France non plus, mais, comme on l'a vu plus haut, il y a des Français et beaucoup habitent en France, même si tous ne parlent pas français.

**Michel Costadau**

\*titre volontairement provocateur, mais nos lecteurs ne manquent pas d'humour...

## CERCLES DE SILENCE

Extrait du flyer du Cercle de Castres : « Notre silence veut rejoindre les sans papiers mais aussi ceux qui font la loi et ceux qui la font appliquer, ainsi que tous les acteurs que nous sommes, chacun à notre échelle. Saurons-nous trouver les solutions plus respectueuses de l'être humain et de tous ses besoins ? »

# COMPTEURS COMMUNICANTS LINKY

Les compteurs communicants, type Linky, sont intégrés à un système de communication en réseau qui leur permet d'envoyer et de recevoir des informations. Ils sont ainsi en mesure de communiquer automatiquement les données qu'ils mesurent et de recevoir des ordres à distance (relevés, coupures...)

Afin d'accroître l'efficacité énergétique, en septembre 2009, une directive européenne a fixé aux Etats membres l'objectif de déployer des compteurs communicants dans 80 % des foyers européens. Bien avant cette directive, certains pays, comme l'Italie et la Suède, avaient remplacé les anciens compteurs entre 2000 et 2011, d'autres, comme l'Espagne, sont en train de le faire.

A noter cependant que l'Allemagne a renoncé au déploiement général de ces compteurs ; c'est aussi le cas de la Belgique, de la République tchèque, de l'Autriche et de la Lituanie. Aux Etats-Unis, de nombreuses villes et comtés ont fait marche arrière et au Québec plus de 100.000 compteurs communicants ont été remplacés par des compteurs analogiques.

En France, trois cent mille compteurs communicants « Linky » environ ont été installés à titre expérimental en Indre-et-Loire et à Lyon en 2010/2011.

Leur installation systématique depuis le 1er décembre 2015, suscite des interrogations, des réserves, des controverses et des oppositions plus nombreuses chaque jour.

A juste raison semble-t-il. Tout d'abord, cette décision de remplacer tout le parc des compteurs électriques a été prise sans aucune concertation avec les usagers à qui on n'a pas demandé leur avis et qui sont placés devant le fait accompli. Les seules informations fournies par la plupart des médias n'ont exposé que les avantages réels ou supposés de ces nouveaux compteurs, sans évoquer les inconvénients et les risques induits par ces appareils. Voici les plus importants.

## Risques pour la santé

Malgré les dénégations des opérateurs, les compteurs sont dangereux pour la santé, qu'il s'agisse des ondes générées vers les concentrateurs (les concentrateurs sont constitués d'antennes relais qui émettent sur la fréquence 700 Mhz, une des plus « toxiques ») ou du courant C.P.L. qui a la particularité de rendre tout le réseau électrique radiant en injectant une fréquence porteuse (entre 63 et 95 KHz) dans le courant électrique standard des habitations. Les radiofréquences qu'émet le Linky sont classées en catégorie 2B, «cancérogènes possibles», depuis le 31 mai 2011 par le Centre Inter-

national de Recherche sur le Cancer, qui dépend de l'OMS.

## Immixtion dans la vie privée

Les compteurs communicants ont la capacité de collecter et de transmettre de manière constante, avec une vitesse et une précision extrêmes, des informations sur la consommation des personnes et notamment un certain nombre de renseignements concernant la sphère privée. Ils peuvent en effet déterminer combien de personnes occupent un logement donné, quels appareils sont utilisés et à quel moment, l'heure de lever ou de coucher etc. On peut craindre que les données récoltées et relevant de la vie privée ne soient détournées (pour un usage commercial dans le meilleur des cas). D'autre part, il est notoire que ce type d'équipement est vulnérable et peut être piraté car les données ne sont pas cryptées.

## Augmentation du montant des factures

Avec le compteur Linky la consommation mesurée et facturée augmentera entre 10 et 20 %, car ce compteur mesure la consommation réelle des appareils électriques munis de moteurs (correction du déphasage), ce qui est le cas de la plupart des appareils électriques à l'exception de ceux qui produisent de la chaleur au moyen d'une résistance. De plus, un pourcentage élevé d'usagers sera obligé de souscrire un abonnement pour une puissance plus élevée, car les nouveaux compteurs ne supportent pas sans disjoncter les dépassements de puissance tolérés par les compteurs actuels. Au Québec de nombreux usagers se sont plaints de l'augmentation considérable du montant de leur facture.

## Conséquences pour les appareils électriques

Nos appareils électriques et électroniques ne sont pas conçus pour recevoir de telles fréquences parasites dans le courant, ce qui accroît le risque d'incendie et de pannes matérielles. Lors de l'expérimentation des compteurs Linky en France, sept incendies ont eu lieu entre le 31 août et le 1er décembre 2010. Outre les incendies, en injectant les radiofréquences C.P.L. dans tous les câbles électriques, encastrés ou non, et dans les appareils, non prévus pour cela, ces compteurs ont déjà provoqué des pannes à répétition : ordinateurs, télévisions, et matériel professionnel chez des commerçants.

Enfin, on peut s'interroger sur l'énorme gaspillage que représente la mise à la casse de compteurs qui fonctionnent parfaitement avec une durée de vie très longue (40 à 50 ans) pour les remplacer par des compteurs à durée de vie bien plus courte (20 ans). Il ne fait pas de doute que c'est l'usager qui paiera au prix fort le coût de ces remplacements qui offriront des profits considérables aux promoteurs et fabricants de ces appareils, peu soucieux de l'intérêt des consommateurs.

A la lecture de ce qui précède, la remise en cause du déploiement des compteurs communicants s'impose pour le moins. L'opposition à leur installation est une nécessité. Les collectivités territoriales, propriétaires de ces appareils, ont un rôle très important à jouer et il est impératif d'informer les maires sur les désavantages présentés par ces compteurs. Au vu des risques pour la santé, c'est l'occasion de faire valoir le principe de précaution, inscrit dans la Constitution.

Transmis par René Arnaud

Pour en savoir plus: <http://www.robindestoits.org/>



L'expression «transition énergétique» fait un tabac dans les médias et aussi chez beaucoup de militantEs écologistes. Que se cache-t-il derrière ces mots ? Rapidement, nous ne pourrions éviter le débat fondamental sur la «croissance» (et son contraire), le productivisme et le consumérisme.

Bien évidemment, nous ne pouvons aborder en 4 pages (seulement) toutes les options de transition qui sont «sur le marché», toutes les alternatives au charbon, au pétrole... et bien évidemment au nucléaire !

Nous avons décidé de nous limiter, dans la palette des énergies renouvelables, à l'énergie éolienne. Très controversée. Grâce à Jean-Luc Hervé, nous avons pu obtenir quelques informations locales...

La rédaction

## ÉNERGIES RENOUVELABLES...

**Dans leur production :**

**quelle place pour les projets locaux et citoyens?**

**Loi de transition énergétique : des objectifs ambitieux**

La loi de transition énergétique, promulguée le 17 août 2015, fixe des objectifs ambitieux: réduire nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de 40% d'ici à 2030, diviser par 4 les émissions de GES entre 1990 et 2050 («facteur quatre»), réduire de 30% notre consommation d'énergies fossiles en quinze ans, porter la part des énergies renouvelables à 32% de la consommation totale en 2030, et à 40% de la production d'électricité, baisser la part du nucléaire à 50% d'ici 2025, réduire de moitié notre consommation d'énergie à l'horizon 2050 !

Les débats autour de la COP 21 l'ont démontré: ça chauffe ! Il faut changer de système, pas de climat !

Cap sur les énergies renouvelables !

C'est clair, il va falloir, non seulement, mieux utiliser l'énergie, mais tourner le dos aux énergies fossiles et au nucléaire. Et surtout doubler la production d'énergies renouvelables d'ici 15 ans ! Dans notre territoire du Haut Languedoc, comme dans l'ensemble de la France, c'est l'hydroélectricité qui constitue l'essentiel de la production d'énergies renouvelables, sur des grands sites équipés il y a plusieurs décennies. Pas beaucoup de marge de progrès, même en multipliant les micro centrales, en rééquipant les anciennes chutes de moulins...

Le bois énergie beaucoup utilisé dans le monde rural, a le vent en poupe, avec les chaudières à plaquettes, individuelles ou collectives, les granulés de bois, et toujours le bois bûche, dans des chaudières de plus en plus performantes. La CUMA TERA met des outils collectifs efficaces à la disposition de ceux qui sont engagés dans la production ou la consommation de bois énergie. La méthanisation jouit d'un bel engouement médiatique, même si les résultats ne sont pas encore à la hauteur des espérances (fuites, rendements, difficultés de maîtrise) ; l'exportation de carbone interroge également par rapport à l'enjeu de la conservation des sols.

Les agro-carburants posent de sérieuses questions quant à leur performance énergétique et quant à la concurrence qu'ils représentent avec la production alimentaire. La hausse du prix des oléagineux et l'effondrement du prix du baril de pétrole ont remis en cause l'intérêt économique de la production d'huile végétale brute, pour ceux qui s'étaient équipés en presse.

Le photovoltaïque et l'éolien ont connu une progression

importante dans la dernière décennie ; ils pourraient se tailler la part du lion dans les années à venir, compte-tenu des objectifs à atteindre. Reste à savoir à qui profitera ce développement: aux citoyens, ou à une poignée d'investisseurs ?

**Quelle place pour les citoyens et les collectivités locales ?**

Les coûts d'équipement représentent un frein important: plusieurs centaines de milliers d'euros pour une toiture photovoltaïque de bâtiment d'élevage, plusieurs dizaines de millions d'euros pour un parc éolien industriel. Pas à la portée de tout le monde ! Pourtant, la rentabilité à deux chiffres de ce type d'investissements suscite bien des convoitises. Les «bâtiments gratuits» sont ainsi apparus sur certaines fermes, offrant une opportunité aux paysans... mais pas un partage équitable de la richesse produite par les panneaux ! Les éoliennes industrielles, déjà installées ou en projet, prolifèrent : amorties en dix ans, voire huit ou six grâce aux gisements de vents excellents de notre terroir, elles génèrent des retombées fiscales alléchantes pour les élus. Mais l'essentiel de la richesse produite quitte le territoire, nous laissant l'impact environnemental et paysager négatif. Et les oppositions se multiplient au même rythme que les projets déposés par des développeurs extérieurs.

La loi de transition énergétique facilitera pourtant l'action des collectivités locales et des citoyens... quand les décrets d'application seront sortis. Les collectivités locales pourront participer au capital de sociétés de production d'énergie renouvelable, et les sociétés de production d'énergie renouvelable pourront intégrer collectivités et citoyens dans le capital et le financement.

Une dynamique locale de production citoyenne d'énergies renouvelables ?

S'il paraît difficile de se lancer seul, l'action collective ouvre bien des perspectives. Enercoop Midi-Pyrénées, coopérative d'achat et de vente d'électricité 100% renouvelable, accompagne l'émergence de projets citoyens, grâce à un conventionnement avec divers financeurs, dont le Conseil Régional. Et il peut amener avec lui Energies Partagées, fonds d'investissement solidaire, capable de doubler les fonds collectés localement pour aider au financement des projets... De quoi permettre la mise en place de projets locaux et citoyens d'énergie renouvelable, à condition de réunir au départ un noyau de personnes suffisamment motivées pour lancer la dynamique !

Jean-Luc HERVE

## ÉOLIENNES :

## POUR UNE VRAIE PRISE DE PARTICIPATION CITOYENNE

**Eoliennes: le vent de la discorde?**

Sur le territoire du Parc Naturel Régional de Haut Languedoc, c'est la prolifération. Fin 2015, 122 éoliennes étaient déjà installées, une soixantaine en travaux, une quinzaine acceptées sans (encore) de recours, une soixantaine acceptées en recours, 18 à l'instruction, et environ 46 à l'étude. Bref, on explose le plafond des 300 mâts autorisés par la charte du Parc, sans que cela freine pour autant les appétits des développeurs.

Parallèlement, les oppositions aux projets éoliens se multiplient. De nombreux projets font l'objet de recours devant le tribunal administratif, de quoi plomber la procédure, et retarder la mise en place de huit à dix ans, même si le projet est au final accepté. Un manque à gagner pour le développeur, mais aussi pour la fiscalité locale, et un retard dans le développement de la production d'énergies renouvelables.

Il n'y a pas grand chose de local dans tous ces projets. Citoyens et collectivités territoriales n'y sont pas partie prenante. Développeurs et financeurs sont extérieurs au territoire, et, bien que les retombées sur la fiscalité locale soient non négligeables, l'essentiel de la richesse produite fuit vers quelques groupes d'investisseurs. Drôle de façon de faire du développement local! Ce n'est pas l'appel à l'épargne participative du projet des Soulanes de Nore, à Albine, qui change grand chose à l'affaire: 101 500€ collectés auprès de 163 financeurs locaux, soit 4 pour mille de l'investissement, sans ouverture du pouvoir ni partage des bénéfices avec les habitants du territoire...

**Des obstacles difficiles à surmonter pour des porteurs de projet locaux ?**

Il faut dire que les freins à l'appropriation locale de l'éolien industriel ne manquent pas: complexité de la réglementation, durée et coût de la phase d'étude (2 ans d'étude, un an d'instruction, 400 000€ environ de mise de fonds), risques de recours repoussant de plusieurs années la mise en place de l'outil, lourdeur de l'investissement (2,5 à 3M€ pour une éolienne industrielle de 2MW, ou encore 20 à 24 M€ pour un parc de 8 éoliennes). Des obstacles difficiles à surmonter pour des citoyens, même motivés. Tout ceci peut expliquer que ces équipements soient restés l'apanage de développeurs. Cependant, un petit groupe de citoyens très motivés ([www.eolien-citoyen.fr](http://www.eolien-citoyen.fr)) a réussi, en Bretagne, à Béganne, à monter son propre parc éolien de 4 mâts, après avoir réuni 2 millions d'euros de souscription auprès de 2000 habitants, gérants à 100% de leur équipement.

Ainsi, la question du financement n'est pas aussi insurmontable qu'il y paraît. Le développeur n'autofinance «que» 20% de l'investissement, soit, pour un parc de 8 éoliennes, 4,8M€ sur 24M€, le reste étant couvert par des emprunts. Vu la rentabilité de ces investissements, surtout sur

la montagne tarnaise où le gisement de vent est excellent, le développeur a tout intérêt à ne pas partager capital... et bénéfices !

**Une part de 40% pour le territoire!**

C'est le résultat qu'a obtenu la coopérative des Fermes de Figeac, pour un projet initié par le groupe Valorem, et situé au nord du Lot. Après plusieurs années de négociations ardues, Valorem a accepté d'ouvrir 40% du capital du parc aux acteurs du territoire. Le pacte d'associés, signé fin 2014, comprend des clauses de cogestion, de non dilution, d'agrément et de préemption. Il a fallu, à ce moment là, mettre 2 millions d'euros sur la table des négociations, avance faite par la coopérative grâce aux réserves financières générées par les activités photovoltaïques déjà en place. La prise de participation par le territoire supposait de réunir 2,3M€. Des réunions dans le réseau de la coopérative (adhérents, salariés) ont permis, en un trimestre, de collecter 2.3 M€ de promesses de souscription, qu'il a fallu baisser de 35% à 1,4M€ pour laisser une place aux collectivités locales (300 000€) et à la coopérative et ses filiales (600 000€). La rentabilité attendue est de l'ordre de 10%, bien que le gisement éolien (6m/s) soit très inférieur à celui des hauteurs tarnaises (8 à 10m/s, voire plus) !

Cette participation garantit que les décisions ne seront pas prises dans le dos des habitants, et qu'une part significative de la valeur ajoutée restera sur le territoire. Une manière de reconnaître à la fois la légitimité locale (c'est «notre» vent et «notre» paysage), et celle du développeur. Valorem, qui a défendu bec et ongles sa part dans les négociations et utilise aujourd'hui cette ouverture comme vitrine de son engagement citoyen !

**Des éoliennes équitables, locales et citoyennes ?**

Le développeur a tout intérêt à «acheter» l'acceptabilité sociale du projet. Sans elle, ce sont des années perdues dans les recours juridiques, et le temps, c'est de l'argent! C'est un atout non négligeable dans les négociations.

Pour des candidats à une prise de participation du territoire, restent les questions du savoir-faire et du financement. Le savoir-faire peut être apporté par Enercoop: l'accompagnement de projets locaux et citoyens de production d'énergies renouvelables fait partie de ses missions. D'autres organismes, comme l'ADEFPAT, pourraient contribuer, par des formations-actions, à la création d'une dynamique locale. Et Energies Partagées, fonds de financement participatif et solidaire peut doubler les sommes collectées localement: il ne resterait «plus» qu'à réunir 1 à 1,2 million d'euros pour une vraie prise de participation locale et citoyenne dans un parc de 8 éoliennes. Ce qui devrait être facile à atteindre en réunissant citoyens, entrepreneurs et collectivités d'un territoire, même limité géographiquement.

(suite page 11)

**Confluences 81** : Fête du 20ème anniversaire le 21 mai 14h à Castres (Puy St Jammes)

## ÉOLIENNES (SUITE DE LA PAGE 10)

Il faut créer la dynamique... en réalisant une première opération, que ce soit pour une création de parc, ou pour le rachat d'un parc existant. Pour le moment, les citoyens, sont sous informés. Et les élus locaux, préoccupés par les perspectives de baisse de la Dotation Globale de Financement, se satisferaient bien de la manne fiscale des éoliennes, sans voir que la multiplication de projets extérieurs entraîne la multiplication des oppositions. Il reste à les convaincre que l'acceptabilité nécessite la prise en main partielle des projets par les collectivités et les citoyens locaux. Et que l'investissement d'aujourd'hui est le meilleur moyen de garantir les recettes de demain, et de compenser dans l'avenir, pour leur budget, les baisses inéluctables des financements nationaux.

J.-L. H

## LE GRAND CONCOURS DE MISS ÉOLIENNE

La situation à **Courniou les Grottes** évolue. Approche l'échéance importante : la décision ou non par le conseil municipal d'approuver l'arrivée des « nouvelles Demoiselles » à Courniou les Grottes. Des « Gagneuses éoliennes » fort alléchantes voudraient « michetonner » sur la commune.

Aux côtés de Riols, de Boisset, de Cambon et Salvargues, de Fraïsse sur Agout, de Castanet, de Ferrières Poussarou, de Félines Minervoises, de Ferrals les Montagnes, de Saint-Amans, d'Anglès, de ... (pardon pour toutes les communes oubliées...) La commune de **Courniou les Grottes** présentera ses candidates au grand concours de « Miss Éolienne » du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, (le PNRHL) le théâtre de verdure dirigé par Daniel Vialelle dans un spectacle **Sons** (musique de VERDI) et **Lumières** d'Énergie Nouvelle.

Le Collectif de lutte de Courniou les Grottes ne l'entend

pas de cette oreille. les citoyens se sont prononcés à une large majorité, au travers d'une pétition, contre ce projet et demandent expressément au conseil municipal de le rejeter. [...]

L'article intégral sur le site du **Panache Salvetois** <http://www.panache-salvetois.fr/courniou-les-grottes-et-son-projet-de-parc-eolien-sources-de-conflits-au-coeur-du-pnrhl/>

**DES ÉOLIENNES INDUSTRIELLES À COURNIYOU ?**

Si comme nous, vous souhaitez préserver votre environnement,

**VENEZ NOMBREUX VENDREDI 18 MARS à 19 H**

réunion publique d'information  
Salle ATE de Courniou  
Communes limitrophes concernées :  
Angles, Labastides-Rouairoux, Le Soulié,  
Saint-Pons-de-Thomières

**ASSOCIATION PROTECTION SOMAIL**  
[WWW.PROTECTION-SOMAIL.ORG](http://WWW.PROTECTION-SOMAIL.ORG)

## JACKPOT POUR LES COLLECTIVITÉS ?

\* En 2013, les 11 éoliennes situées sur la commune d'Arfons ont généré 634 104€ de recettes fiscales: de quoi motiver les élus locaux!

\*Le loyer du terrain sur lequel sont implantées les éoliennes est de 4000 à 6000€ par MW suivant le gisement éolien. Ainsi, une commune où 8 éoliennes de 2MW sont implantées dans la forêt communale peut toucher jusqu'à 96 000€ de loyer annuel... sans aucun investissement!

Jackpot pour les collectivités, ou faible partie de la richesse produite? C'est plutôt la deuxième hypothèse: les retombées directes sur le territoire (loyer et fiscalité) ne représentent même pas la moitié du bénéfice fiscal des premières années d'exploitation... alors que les remboursements d'emprunts et les amortissements sont au maximum.

Une prise de participation locale significative permettrait qu'une partie du bénéfice reste sur place!

J-L H

## LE MARGNÈS : LES ÉOLIENNES RACHETÉES ...

... par le Syndicat d'Énergie des Deux Sèvres

**Vous avez dit local ?**

Les 6 éoliennes du Margnès, d'une puissance totale de 13,8MW, ont été achetées en 2015 par... le Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux Sèvres, pour le montant très raisonnable de 4,5ME. Dans le cadre de son Mix énergétique, ce syndicat rachète aussi les 5 éoliennes de Château Porcien, dans les Ardennes, ainsi que 3 éoliennes dans son propre département. Et il cherche d'autres éoliennes sur le marché...

**Vous avez dit équitable ?**

L'achat des éoliennes du Margnès est une opération juteuse... pour les Deux Sèvres. Elle doit rapporter 630 000€ par an pendant 10 ans : un retour sur investissement de 14%, et une rentabilité financière de 31.5%, pour les 2M€ de capital investi ! Ces éoliennes, situées sur un terrain communal, rapportent 24 000€ de loyer annuel à la commune, soit 1740€/MW...

**Que font les Tarnais ?**

Pourquoi les élus tarnais n'ont-ils pas sauté sur l'occasion ? Pourquoi les installations tarnaises sont-elles rachetées par une institution d'un département éloigné ? Le «consommer local» n'est-il pas pertinent en matière d'énergies ?

**Pour une régulation du marché des parcs éoliens**

A quand une transparence et une régulation de la filière de production d'énergies primaires ? A quand des «SAFER de l'énergie renouvelable» pour permettre une relocalisation de la maîtrise des équipements, et leur prise en main par les citoyens et les collectivités locales ?

Jean-Luc HERVE

Conférences 18 2015/16

Dans le Tarn, nous n'avons ni pétrole conventionnel\*, ni centrale nucléaire mais nous avons des idées pour brasser du vent. N'allez pas croire que je regrette l'absence de derrick pétrolier ou de réacteur atomique dans le paysage local. Il s'agirait plutôt de poser la question de savoir de quels gisements renouvelables disposent ce territoire pour produire une quantité non négligeable d'énergie.

Le département du Tarn semble assumer + de 50 % de l'électricité qui y est consommée grâce à son potentiel hydraulique. D'ailleurs, la Région Midi Pyrénées est la deuxième région de France quant à sa capacité de production d'électricité d'origine renouvelable\*\* où 56% des besoins électriques sont produits de façon renouvelable (le reste est assumé par le nucléaire, le pétrole, le gaz...). En France, les énergies renouvelables couvriraient environ 34% des besoins en électricité.

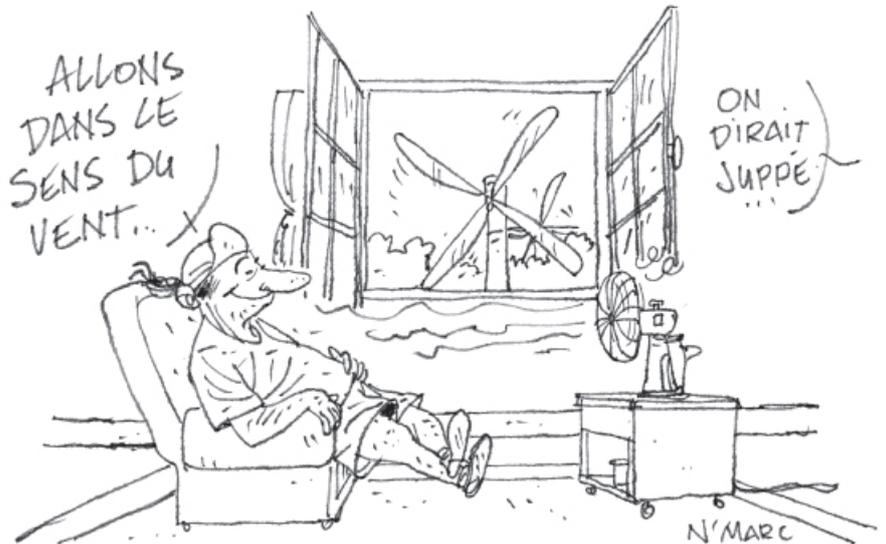
Les réflexions (si on peut employer ce terme dans ce cas) semblent s'orienter vers la production d'électricité et non vers la réalité des besoins. Les économies d'énergies, les nécessités réelles, les impacts de cette débauche énergétique ne sont pas questionnées. Ou si peu. On produit à tout va, car on sait que ce sera consommé, puisque la publicité et les effets de mode encouragent à s'équiper de toujours plus de matériel électrique (voiture électrique, vélo électrique, trottinette électrique, brosse à dents électrique, chauffe-eau électrique, e-book = livre électrique...) ! Pour le bénéfice des entreprises de ce secteur !

Les éoliennes semblent avoir le vent en poupe des investisseurs (pardonnez moi cet effet de style plutôt facile). Les randonneuses et randonneurs appréciant les sommets ont inévitablement constaté que ces quinze dernières

années ont été florissantes pour les mâts et hélices. Fin 2012, les élu-e-s siégeant au sein des instances dirigeantes du Parc Naturel Régional du

parfois imposés avec des révolvers\*\*\*, ou en Crète où EDF détruit la vie rurale et paysanne pour y implanter ses aérogénérateurs\*\*\*\*.

### LE DESSIN DE N' MARC



Haut Languedoc ont pris l'engagement de limiter les grandes éoliennes industrielles au nombre de 300 (122 sont déjà réalisées et 74 en chantier) sur un territoire à cheval sur le Sud-Est du département du Tarn et l'Ouest de l'Hérault. On peut légitimement se demander sur quels critères se sont basés les bureaucrates qui ont décidé de ce chiffre magique... Sans compter les éoliennes implantées en dehors des limites du Parc Régional qui n'entrent pas dans les calculs, mais existent pourtant !

Entre celles et ceux qui veulent produire et engranger des bénéfices et celles et ceux qui préfèrent que les générations futures profitent des mêmes paysages qu'eux, la communication est délicate. Heureusement, nous n'en sommes pas encore au point de non retour comme dans certaines contrées d'Oaxaca (Mexique) où les projets éoliens sont

Précision futile que j'espère utile : la consommation d'électricité est loin d'être la seule consommation en énergie (déplacement, chauffage...) ! Alors, quand est-ce que les habitant-e-s prendront en charge une vraie réflexion (libérée des lobbys) sur la production et la consommation (et la distribution) de l'électricité nécessaire à leur vie et à leur bien-être ?

**Diane Artèsis-Cènonge**

\* Le Nord du département est néanmoins concerné par la possible présence de poches de gaz de schiste

\*\* Derrière la Région Rhône-Alpes

\*\*\* Comme par exemple, Héctor Regalado Jiménez, assassiné le 1<sup>er</sup> août 2013.

\*\*\*\* Voir par exemple le film « Je lutte donc je suis » de Maud & Yannis Youlountas.

**CONFLUENCES 81 FÊTE SES 20 ANS LE SAMEDI 21 MAI À PARTIR DE 14 H  
AU DOMAINE PUY SAINT JAMMES (CNE DE CASTRES)**

**ANIMATIONS, STANDS, ÉCHANGES, REPAS (SANS VIANDE AUSSI, IL SUFFIT DE DEMANDER)**

# ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE DEPUIS 1960

Voici la suite du long article de Pierre Haya, agriculteur Tarnais. La partie 1 figurait dans le N° 119.

La Rédaction

2-COMMENT POUVONS-NOUS APPRÉCIER LES CONSÉQUENCES ET LES RÉSULTATS DE CE MODÈLE D'AGRICULTURE, QUELLES SONT SES LIMITES ?

## Les coûts environnementaux ne sont pas inclus.

Altération de la fertilité des sols, perte en humus, fragilisation des agro-systèmes, abeilles, vers de terre, micro organismes, mycorhizes, émission de GES, pollution des eaux.

- Diminution et déséquilibres de la biodiversité

Les parcelles s'agrandissent, les haies s'arrachent.

## Diminution des ressources génétiques

Les variétés animales et végétales produites s'uniformisent et se raréfient.

Elles ne sont plus adaptées aux micro-régions, cela conduit à l'utilisation excessive de molécules chimiques pour palier aux carences des sélections nouvelles, et à l'utilisation de l'irrigation, ex maïs du sud-ouest.

En viticulture, par le biais des AOC et vins de pays, l'encépagement se réduit et les vins s'uniformisent.

De plus de trois cents cépages utilisés autrefois dans le Gaillacois, il n'en demeure plus que deux dizaines.

-Les choix d'orientation techniques adoptés DEPUIS 1960 conduisent à des inconvénients, voire des impasses.

## Augmentation des gaz à effets de serre

L'évolution de la nourriture donnée aux ruminants (tourteaux, ensilage) entraîne des émissions plus importantes de GES.

L'azote minérale consomme beaucoup d'énergie fossile pour sa fabrication (1 tonne d'azote = 2 tonnes de pétrole).

La réduction des matières carbonées du sol.

## Le machinisme

Des terres très pentues sont travaillées, des bois sont arrachés.

L'approche du sol est modifiée, ce qui entraîne une baisse de fertilité (usage excessif du labour).

Le sol n'est qu'un support, le taux de matière organique se dégrade.

Les sols sont déstructurés et la pompe naturelle d'éléments fertilisants désamorcée.

L'éponge qui alimente les nappes

phréatiques désamorcée.

## Les circuits longs remplacent les circuits courts

Les centres d'abattage de proximité et publics ferment : en 1970, 1200 abattoirs, 2700 tueries (elles disparaissent en 1982).

Aujourd'hui 102 abattoirs publics pour 8,8% des volumes et 70 abattoirs de groupes industriels représentant 75% des volumes.

Les gaz à effets de serre dus au transport aggravent le réchauffement de la planète.

Les supermarchés et l'export se développent.



## Les problèmes liés au surplus de production

La compétition et la globalisation de l'économie, la spéculation sur les denrées agricoles contribuent à dégrader l'autonomie alimentaire localement et internationalement, entraînant des famines. Le cours mondial des céréales ruine les paysans du tiers monde.

Les ventes export à bas prix de morceaux de volailles, poudre de lait, cochons, coupent le marché aux paysans de certains pays en voie de développement et provoquent l'exode et les flux migratoires.

Des pays comme le Brésil préfèrent exporter leur production agricole à destination animale sur des marchés solvables plutôt que de nourrir correctement leur population.

Comprenons qu'un paysan du tiers monde qui travaille 0,8 hectare et produit 1,6 tonne de céréales est confronté sur le marché à un agriculteur français qui travaille 100 hectares et produit 8 tonnes de céréales/ha.

Le cours mondial des céréales étant identique pour les deux productions a un effet néfaste sur la vie des paysans

du tiers monde, provoque l'exode et les flux migratoires.

## Autres conséquences

Les Problèmes sanitaires et de santé humaine liés à l'utilisation des pesticides sont réels et ils ne sont pas les seuls.

Malgré des services sanitaires performants, malgré une diffusion améliorée des risques et le certi phyto, les crises sanitaires se succèdent : veaux aux hormones, vaches folles, poulets aux antibiotiques, etc...

L'utilisation d'anti inflammatoires, de perturbateurs endocriniens engendre Parkinson, Alzheimer ; l'utilisation des molécules représente un danger irréversible sur nourrisson et femme enceinte, c'est dans le plus jeune âge que le danger est le plus important ; elle provoque aussi chez les viticulteurs, leucémies, cancers de la prostate ; intoxication des agriculteurs et maladies dégénératives, neurologiques : l'association Phyto-Victimes regroupe une partie des gens touchés, œuvre à la reconnaissance des maladies professionnelles dues à l'utilisation des pesticides ; son action a permis de reconnaître en particulier la responsabilité de Monsanto et de l'usage du glyphosate.

## Désertification des zones rurales

Il reste 420000 exploitants alors que le chômage augmente et que les populations pauvres des villes n'arrivent plus à se nourrir.

Les femmes travaillent à l'extérieur, le célibat augmente, les valeurs matérielles et de consommation se sont propagées.

Pierre Haya

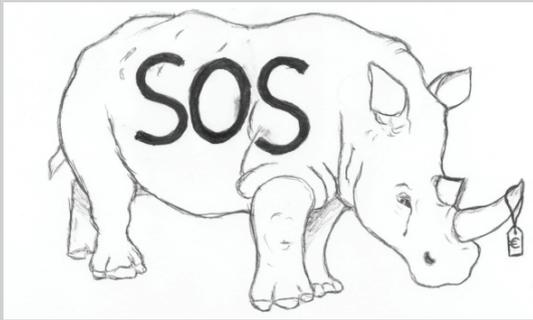
(à suivre dans les prochains n° de Confluences 81)

## Confluences 81 :

Fête du 20ème anniversaire le 21 mai  
14 h à Puy St Jammes  
(Castres)

## RHINOCÉROS :

### L'AFRIQUE DU SUD VEUT-ELLE LES EXTERMINER ?



Fin novembre 2015, l'Afrique du Sud annonçait vouloir autoriser le commerce intérieur de la corne de rhinocéros pour mieux lutter contre le braconnage. Ne riez pas. La lutte contre le braconnage est une des raisons invoquées... La vente de corne de rhinocéros avait été interdite en 2009. Mais depuis, des éleveurs de rhinocéros sud-africains, lésés par cette interdiction, ont déposé un recours en justice afin de pouvoir vendre les cornes des animaux qu'ils exploitaient. Il semblerait qu'ils aient été entendus...

Le gouvernement sud-africain entend-t-il protéger les rhinocéros du braconnage ou bien veut-il défendre les éleveurs ?

Selon les éleveurs de rhinos, la légalisation de la vente de cornes ferait baisser le prix et l'attrait pour le produit et porterait atteinte au trafic. Un argument qui ne convainc pas celles et ceux opposés à ce commerce, pour qui une baisse des prix ne ferait qu'augmenter la demande. Et les rhinocéros, eux, qu'en pensent-ils ?

En 2014, 1 215 rhinocéros sauvages ont été massacrés par des braconniers, pour la plupart dans le célèbre parc National Kruger\*. Ce trafic alimente un marché clandestin de la médecine traditionnelle asiatique (surtout au Vietnam et en Chine), où l'on prête des vertus thérapeutiques à la poudre de corne de rhinocéros.

Je rappelle que les rhinocéros sont en voie de disparition...

**Patrice K**

\* Le Parc National Kruger, situé au nord-Est de l'Afrique du Sud a la taille d'un territoire comme le pays de Galles !

## LE MARTYRE DES LÉVRIERS EN ESPAGNE

Le mois de janvier, premier mois de l'année, est souvent associé dans les esprits aux bons vœux et aux bonnes résolutions. Malheureusement, il n'en va pas de même pour 50 000 lévriers d'Espagne appelés «galgos» et podencos (leurs cousins), pour qui le calvaire, s'il ne commence pas là, s'intensifie jusqu'à l'innommable. Le galgo est un chien plutôt réservé, sérieux et affectueux, à la tête fine et allongée. Il est utilisé pour la chasse au lièvre en Espagne. Il s'agit en réalité d'une tradition ancestrale, le chasseur élève ses lévriers pour les utiliser, au même titre qu'un outil de chasse. Les conditions de vie de ces galgos sont terribles. Ils vivent enfermés, ne sortent que pour la chasse. Les galgas (femelles) passeront leur vie à faire des portées avant d'être abandonnées ou tuées lorsque trop vieilles et plus assez «productives». Mais que se passe-t-il à la fin de chaque saison de chasse ? Des milliers de lévriers, jugés trop peu rentables, «mauvais chasseurs» et tout simplement devenus inutiles et encombrants hors saison de chasse sont massacrés : tués par pendaison lente, selon la méthode du pianiste : les pattes arrières touchant à peine le sol pour que l'agonie soit lente. D'autres sont traînés derrière des voitures ou jetés vivants dans des puits, brûlés vifs ... Quant aux « survivants » (pour le moment ...), ils sont abandonnés aux abords des villes, des autoroutes : beaucoup meurent renversés. Ils survivent dans les poubelles, souvent couverts de tiques, faméliques, infectés par la gale ou autres maladies de peau qui les affaiblissent jusqu'à la mort. Beaucoup de galgueros (chasseurs) arrachent la puce électronique au préalable en ouvrant le cou des chiens, à vif cela va de soi. Les plus chanceux seront recueillis par

des refuges si trouvés par des bénévoles qui devront faire face à l'afflux massif de chiens, assureront les soins, les frais importants tant bien que mal ... Les autres, récupérés par la Garde civile seront portés dans les «perreras», antichambres de la mort, fourrières où ils seront gazés au bout de 14 jours, délai légal d'attente (sans soins, parfois avec des membres brisés, très peu nourris...), sans aucune chance d'être adoptés. Ces animaux ne sont pas considérés comme des êtres vivants ni comme des chiens de compagnie, ils ne sont «rien» mais paradoxalement juste «quelque chose». Seuls 10% seront adoptés en Europe via les associations. Mais pourquoi ce déchaînement dans la maltraitance ? Il est lié à l'orgueil car un chien qui a mal chassé déshonore son «propriétaire» et cet affront doit être lavé... par le sang, la mort lente et douloureuse... Le sort intolérable et cruel des galgos illustre les dangers et dérives d'une société qui instrumentalise des individus sensibles pour le profit, la gloire, le loisir, la satisfaction personnelle de «posséder» ... Il devient urgent que nous considérions enfin les animaux non humains comme des êtres



à part entière ayant des besoins et des désirs que nous n'avons pas le droit de nier ou bafouer. Ils ne sont pas «quelque chose» mais «quelqu'un». Galgo, tu fais partie des «sans voix» mais sache que nous parlerons pour toi. Néanmoins, nous t'adressons au préalable deux mots rien que pour toi, et que nous te devons bien : «lo siento» (Je suis désolé).

**Marina G.**

**CONFLUENCES 81 FÊTE SES 20 ANS LE SAMEDI 21 MAI À PARTIR DE 14 H  
AU DOMAINE PUY SAINT JAMMES (CNE DE CASTRES)**

**ANIMATIONS, STANDS, DÉBATS, REPAS (SANS VIANDE AUSSI, IL SUFFIT DE DEMANDER)**

*Confluences 81*

# ET POURQUOI PAS ?

## Qui sommes nous ?

### Au départ (2013)

Il y avait les « vauriens » (un collectif citoyen de Vauréens). Composé de jeunes (entre 23 et 28 ans), nous venons tous d'horizons très différents. Certains sont étudiants, d'autres tentent de cotiser pour leurs retraites... (agriculteurs, techniciens, éducateurs, artistes,...). Si nos convictions sont marquées par une réelle volonté de voir se renforcer le lien social, le tissu associatif, la protection de notre environnement, une meilleure redistribution des richesses (...), elles sont à l'opposé d'une politique identitaire et sécuritaire à tendance paranoïaque. Le projet de vidéosurveillance à Lavour fut l'élément déclencheur qui nous a poussé à monter ce collectif. Lors des élections municipales de Lavour (2014), nous avons sollicité la liste de M. Cayla sur le sujet afin qu'ils prennent position contre ce projet: à l'image du score qu'ils ont réalisé, ce fut un échec total. Ne comptant plus sur cette caste, soi-disant d'opposition, pour œuvrer au

« mieux vivre » de notre territoire, nous avons très vite élargi notre centre d'intérêt à tout ce qui se passe sur la communauté de communes et alentours.

Les élections départementales approchant, cela nous est apparu comme une évidence: il faut se réappropriier le territoire!

### Élections départementales (2015), création de « Et Pourquoi Pas! »

Changement de nom pour l'élection: « les vauriens » deviennent « Et Pourquoi Pas ! ». Quatre membres du groupe se sont portés volontaires pour être candidats. Le programme fut le fruit de (longues..) discussions collectives. Pour ce qui est de la campagne, elle fut très riche en expériences, pour les candidats comme pour l'équipe de soutien.

Sur le fond, nous avons été force de proposition en continuant de développer les thèmes que nous portions déjà avec

« les Vauriens », tout en affirmant une opposition inconditionnelle aux trois projets nuisibles pour le territoire: la ZAC « les Portes du Tarn », le barrage de Sivens, l'autoroute Castres-Verfeil. Sur la forme, ne souhaitant pas mimer nos politiciens locaux, nous sommes restés nous-mêmes avec une pointe de second degré totalement assumé.

Il est à noter qu'à partir de là, notre collectif s'est nettement agrandi en nombre et s'est diversifié en âges (des plus jeunes et des plus âgés nous ont rejoint). Avant de se « lancer », nous avons rencontré les groupes locaux EELV, PG et Alternatifs pour leur demander un soutien tout en affirmant notre volonté d'être totalement libres :



ils ont accepté.

Résultat: 14.67% des « exprimés » (canton), avec 12.42% des « exprimés » sur Lavour. Personne ne s'attendait à un si bon score !

**Aujourd'hui : l'aventure continue !** « Et Pourquoi Pas! » (EPP!) garde ses convictions, son réseau (grandissant) et son nom !

Le collectif va bientôt devenir association. La forme associative est une facilité pour financer les actions qui se multiplient et se diversifient.

Une véritable démarche citoyenne est en train de naître dans le Vaurais, laissé aux mains libres de la droite populaire depuis trop longtemps.

Notre démarche vous interpelle ? Rejoignez-nous ! Les débats n'en seront que plus riches et les actions n'en seront que plus pertinentes. EPP se réunit sur Lavour tous les mois (en début de mois).

<http://etpourquoiipas81.wordpress.com/qui-sommes-nous/>

## UN DESSIN D'ALAIN GUILLEMOT



## AGENDA

9 mai

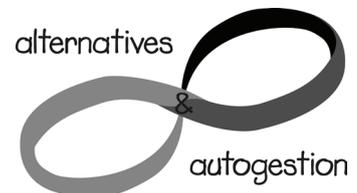
Comité de rédaction de **Confluences 81** à Castres (20h). Salle 204 de la M.A.S.

21 mai

Fête du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la parution de **Confluences 81** à Castres au Puy Saint James. Voir aussi sur le blog.

4 et 5 juin

Rencontre nationale des AMAP au parc de Gourjade à Castres.



**Blog** : <http://alternatives-et-autogestion.org/>

**Contact** : [81@alternatives-et-autogestion.org](mailto:81@alternatives-et-autogestion.org)

**Blog national** : <http://alternatives-et-autogestion.org/blog/>

# LA 4ÈME RÉPUBLIQUE : MINISTRES COMMUNISTES...

## L'EXCLUSION DU GOUVERNEMENT DES MINISTRES COMMUNISTES

Le 5 mai 1947 le socialiste P. RAMADIER, président du conseil, écarte du gouvernement les ministres communistes M. THOREZ, F. BILLOUX, C. TILLON, A. CROIZAT, G. MARRANE. On a parlé d'anticommunisme primaire, soit pour le déplorer soit pour s'en réjouir... Les faits en réalité sont bien plus complexes ...

Dès septembre 1944 DE GAULLE, président du gouvernement provisoire, fait appel à TILLON comme ministre de l'air et à BILLOUX pour la santé publique ; ces deux personnalités avaient sans doute donné pleinement satisfaction puisque lors du remaniement de novembre 1945 les communistes obtiennent quatre ministères : F. BILLOUX passe à l'économie nationale, C. TILLON à l'armement, A. CROIZAT devient ministre du travail et M. PAUL est à la production industrielle ; tout le personnel politique (MRP, Radicaux, SFIO) apprécie ces ministres, d'autant que lors des élections le PCF premier parti de France est incontournable et qu'il désire s'intégrer au «jeu politique» alors qu'en 1936 il avait refusé sa participation au Front Populaire ! Les divers gouvernements font toujours appel aux communistes - à l'exception du gouvernement BLUM qui ne dure qu'un mois (décembre 46-janvier 47) - même lorsque BIDAULT (MRP) devient président du conseil (juin-novembre 46). Et «l'équipe» s'est même étoffée : depuis janvier 1946 THOREZ est vice-président du conseil ; un an plus tard MARRANE devient ministre à la santé publique et à la population. Les communistes conduisent donc des ministères importants même si l'on a toujours évité de leur donner des postes stratégiques : ils n'ont jamais obtenu la présidence du conseil ni le quai d'Orsay ! Les divers gouvernements accomplissent un immense travail et les communistes ne sont pas les derniers à s'atteler à l'ouvrage : nationalisation de Renault (16/1/45), de la banque de France (2/12/45), création de GDF-EDF (8/04/46), des charbonnages de France (19/04/46), du groupe Air-France sous la direction de M. PAUL ministre de la création industrielle ; les ordonnances de mai 45 mettent en place les fondements de la sécurité sociale sous la conduite de DE GAULLE et de LAROQUE ; très rapidement CROIZAT devenu ministre du travail et de la sécurité sociale en novembre approfondit et diversifie la première mouture. Mais malgré cette intégration les difficultés s'accumulent pour l'ensemble des hommes politiques et notamment pour les ministres communistes. La reprise économique n'est pas au rendez-vous ; par contre l'inflation s'envole si bien que le pouvoir d'achat diminue à toute vitesse ; des grèves dures conduites par l'extrême gauche (trotskistes) éclatent notamment chez Renault ; la situation sociale est mauvaise dans tout le pays : RAMADIER nommé ministre du ravitaillement dans le gouvernement provisoire avait été surnommé «ramadiète» ou «ramadan» ! Au début des grèves en avril 47 les communistes essaient de ménager «la chèvre et le chou» en fustigeant les «gauchistes» ; mais très rapidement la situation devient intenable pour eux et la CGT si bien qu'ils rompent la solidarité gouvernementale.



Ambroise Croizat

Les ministres communistes sont immédiatement exclus (5 mai) ! Les faits semblent simples mais le contexte est beaucoup plus complexe ; au lendemain de la guerre l'empire colonial français était entré en ébullition : révoltes en Algérie, à Madagascar et surtout «affaires» d'Indochine : HÔ CHI MINH à la tête des insurgés vise à un état indépendant communiste. Pour défendre la colonie la France a besoin d'une armée puissante et d'un armement moderne. Or à partir de janvier 47 c'est le communiste BILLOUX qui assure la défense nationale ; à l'assemblée la situation devient explosive : le 18 mars Billoux refuse d'honorer les soldats tombés en Indochine ; le 20 mars l'examen des crédits militaires montre que la scission à l'intérieur du gouvernement se confirme : il faut l'intervention du président de la république, le socialiste V. AURIOL, pour que les ministres communistes votent le budget tandis que les députés s'abstiennent. L'exclusion est dans l'air, d'autant qu'on croit voir (à juste titre ?) des complots communistes aux quatre coins de l'hexagone... Mais c'est surtout le contexte international qui précipite cette exclusion : à la fin de 1946 le plan Marshall se met en place ; la France a besoin d'argent pour se reconstruire alors que de l'autre côté l'URSS ne peut pas offrir grand-chose ; le président des Etats-Unis, TRUMAN voit d'un mauvais oeil la présence communiste dans plusieurs gouvernements d'Europe ; la guerre civile entre communistes et nationalistes en Grèce en 1945 avait été une épreuve cuisante ! L'URSS de son côté devient soupçonneuse vis-à-vis de ces «communistes» qui s'accommodent si facilement de la démocratie à «l'occidentale» ; ils le feront savoir en termes très vifs aux intéressés notamment à J. DUCLOS. Et pour compliquer encore la situation les leaders communistes à l'exception de TILLON sont staliniens jusqu'au bout des ongles, notamment un certain THOREZ. Les ministres communistes ont malgré tout laissé un bon souvenir dans l'opinion publique ; mais la soumission du PCF à Moscou les a détournés de toutes les responsabilités ministérielles jusqu'en 1981 ! Ils auraient pu participer à l'exécutif en 56 (Front de gauche) peut-être en 61-62 dans la lutte contre l'OAS et en 68 s'ils avaient su prendre le train en marche ; mais dans l'opinion publique ils étaient trop marqués comme des satellites de Moscou.

Jean-Pierre SHIEP

Même si ces sept ministres ont bien évidemment chacun leur personnalité ils portent tous leur «marque de fabrique», celle du PCF pendant la Libération : ce sont des hommes dans la force de l'âge nés pour la plupart au début du XX<sup>e</sup>, ils ont été de brillants élèves de «la laïque», mais ont dû devenir rapidement salariés pour des raisons financières. Ils se sont perfectionnés grâce aux cours du soir, ils ont gravi tous les échelons du parti qui leur a enseigné l'art du débat et aussi de la propagande. Ils ont tous été de grands résistants (à l'exception de THOREZ) quelquefois même avant la rupture du pacte germano-soviétique comme TILLON. Ils sont tous marqués par le culte du «petit père des peuples».

Confluences 81

# L'EXCLUSION DES MINISTRES COMMUNISTES (SUITE DE LA PAGE 16)

Liste des ministres communistes de septembre 44 à mai 47 (entre parenthèses le «président du conseil»): septembre 44-novembre 45 (C. DE GAULLE) : C. TILLON 1897-1993 (air) ; F. BILLOUX 1903-1978 (santé publique) // novembre 45-janvier 46 (C. DE GAULLE) : BILLOUX (économie nationale) ; A. CROIZAT (travail) ; M. PAUL 1901-1982 (production industrielle) ; TILLON (armement) // janvier-juin 46 (F. GOUIN socialiste) : M. THOREZ 1900-1954 (vice présidence du conseil) ; TILLON (idem) ; Paul (idem) ; CROIZAT (travail et sécurité sociale) ; BILLOUX

(reconstruction et urbanisme) ; L. CASANOVA 1906-1972 (anciens combattants et victimes de guerre) // juin 46-novembre 46 (G. BIDAULT MRP) : TILLON (idem) ; PAUL (idem) ; CROIZAT (idem) ; BILLOUX (idem) ; CASANOVA (idem) ; R. ARTHAUD 1915-2007 (santé-publique) // janvier 47-mai 47 (P. RAMADIER socialiste) : THOREZ (idem) ; BILLOUX (défense nationale) ; TILLON (reconstruction) ; CROIZAT (travail et sécurité sociale) ; G. MARRANE 1888- 1976 (santé publique et population).

## SCOP CONTRE CAPITALISME



Une quarantaine de personnes ont écouté la conférence de Benoît Borrits à l'Ibère Familier... A partir de son livre *Coopératives contre capitalisme*, le

journaliste à l'aide de nombreux exemples dresse le tableau de luttes réelles, non plus défensives (l'emploi) mais offensives (reprise d'entreprises, expropriations, création de SCOP, de SCIC). En insistant sur le fait que la chance de «survie» de ces entreprises «récupérées» est statistiquement plus élevée que celle des entreprises capitalistes...

Suit un long débat, où de nombreux intervenants présentent leur projet local (ex. Itinéraire Bis à Matens) ou évoquent des expériences durables de SCOP dans le département : «Cela soulève une question de fond sur le salariat, la subordination, bref sur le choix de société qui s'en suit».

C.R.

## PROGRAMMATION 2016 DE L'ASSOCIATION NOUVEAU THÉÂTRE DE LA VIDALBADE

*Samedi 11 juin après-midi:*

Rencontre interscolaire d'ateliers de spectacle vivant : théâtre occitan-français, danse.

*Samedi 2 juillet après-midi :*

Hommage à l'oeuvre du poète occitan Yves Rouquette : lectures, chants, exposition d'oeuvres littéraires et de dessins, projection...



**CONFLUENCES 81 FÊTE SES 20 ANS LE SAMEDI 21 MAI À PARTIR DE 14 H AU DOMAINE PUY SAINT JAMMES (CNE DE CASTRES)**

**ANIMATIONS, STANDS, LIBRAIRIE, DÉBATS, REPAS (SANS VIANDE AUSSI, IL SUFFIT DE DEMANDER)**

## LU DANS...

... Le journal hebdomadaire *Le UN* (un sujet chaque fois) n° 95 du 24/02/2016 consacré à l'agriculture.

Page 1 : Changer ou mourir. Les exploitants sont dans la rue. Furieux et **désemparés**. Derrière la **crise du lait** se cachent d'autres angoisses. La disparition continue des **fermes familiales** et la montée en puissance des **fermes-usines**.

Une mutation qui laisse un espace limité à l'agriculture **bio**. Pages 1, 5, 6 : grand entretien avec Aurélie Trouvé, ingénieur agronome, **co-présidente**



d'ATTAC de 2006 à 2012.

Q. : Pourquoi se crispe-t-on autant autour de la ferme des 1000 vaches ?

R. : Pour les paysans, ce qui fait clash c'est le fait que l'investisseur principal\* n'est pas issu du monde agricole. On assiste dans ce secteur à une dissociation entre le travailleur et le détenteur de fonds. On met le pied dans une agriculture capitaliste.

\* entreprise de BTP Ramery.

... *Le Monde* (12 mars).

« L'extrême professionnalisation des élus a fini par verrouiller l'exercice du pouvoir et paralyser le renouvellement de la classe dirigeante. »

« Forte longévité des carrières, cumul des mandats et des fonctions... En jouant le maintien à tout prix, les élus donnent aux citoyens le sentiment que leur démocratie fonctionne en vase clos. Comment insuffler de l'air frais ? » (Anne Chemin)

Relevé par **Aline**

## PUISQU'IL FAUT SE SUSTENTER

Oui le monde végétal est doué de sensibilité tout comme le monde animal. Dès qu'il naît, l'être en vie a pour but et désir de vivre et de se reproduire dans son milieu social et naturel. Interrompre ce cycle lui cause une souffrance autant pour les végétaux que pour les animaux. La souffrance n'est pas qu'une affaire de système nerveux qui ressemblerait ou non au nôtre puisque l'humain se positionne souvent lui-même comme étalon de la sensation.

Un régime alimentaire n'est pas relatif à la culture du sujet consommateur mais à son anatomie. L'anatomie comparée démontre que l'humain est frugivore\*. C'est scientifique. Il n'est ni omnivore, ni carnivore. Et l'on ne remarque dans sa constitution aucune évolution pour assimiler des aliments animaux si ce n'est des proliférations de colonies calamiteuses de candidoses dans son système digestif. Il est frugivore et avec un menu végétalien il est à sa place dans la chaîne alimentaire (et sans doute en bien meilleure santé). Ce qu'ont fait nos parents ou arrière grands-parents ne peut justifier nos erreurs actuelles surtout si nous en avons conscience.

Non la cerise n'est pas venue au monde avec la vocation d'être mangée par un humain ou par un étourneau mais pour vivre sa vie. Non la gazelle n'est pas née pour se faire dévorer par le lion et finir par l'hyène. Et de la même manière l'humain ne veut pas vivre pour être la nourriture de tiques, moustiques et grands fauves ni pour être l'habitat nourricier du ténia... Même si chacun se nourrit d'un autre pour vivre, ce n'est pas une raison pour sacrifier à tort et à travers.

C'est un fait, la vie est belle mais le monde est cruel ! Nous ne vivons pas pour manger ni pour être mangé mais il faut manger pour vivre. La vie est un sillon de mort et si nous ne voulons pas cela il n'y a réellement comme solution que le rejet de la vie, que le suicide. La nature

est violente assurément. Alors pourquoi rajouter encore de l'horreur à cette première cruauté vitale qui est le cycle de vie ? Mangeons ce qui nous est nécessaire et laissons à sa vie propre ce qui ne nous l'est pas.

Les carnistes\*\* non convaincus de l'évidence de l'alimentation végétalienne, déclarent qu'ils sont trop affaiblis s'ils ne mangent pas de viande. Mais comme tout sevrage de produits toxiques et entraînant une dépendance physique ou psychologique (voire affective), se désaccoutumer de viandes semble difficile. Et encore plus que la viande, la dépendance au lait et à ses fameuses casomorphines est un défi pour la volonté.

Avec quel plaisir j'ai rencontré dernièrement, lors de la diffusion du film « *Je lutte donc je suis* » lors de la soirée fêtant le 100 000<sup>ème</sup> spectateur, plusieurs militants et activistes contre les dominations en général qui ont pris la décision réfléchie de devenir végétariens (pour commencer) afin d'être en accord avec leur principe de lutte, pour ne plus être spécistes et oppresseurs du monde animal et combattre cette oppression au même titre que toutes les autres !

Car oui, pour nous qui sommes humains frugivores, manger de la viande animale aujourd'hui est une torture organisée. On ne légifère pas la torture, on l'abolit !

**Rosalie L**

\* Voir les travaux en anatomie comparée du naturaliste suédois Carl von Linné, du naturaliste français Georges Jean Cuvier, du naturaliste anglais Charles Darwin, et plus récemment, les travaux de 2004 du médecin étasunien Milton R. Mills (codirecteur de la médecine préventive pour le PCRM (Physicians Committee for responsible medicine). Même l'Association Américaine de Diététique soutient que les régimes végétariens et végétaliens sont bénéfiques aux humains (1987 ; 2003 ; 2009).

\*\* Carniste : personne qui consomme de la chair animale par culture, par habitude et non par nécessité naturelle.

## COUP DE GUEULE

**Suite au visionnage de la vidéo de l'association anti viande L214 à l'abattoir de Mauléon.**

Devant ce concentré de violence mis à disposition de notre passivité spectatrice je suis certain que nous ne devons pas rester les bras croisés devant cette amplification de la psychose anti-abattage qui va se transformer en anti-éleveurs et anti-chacun de nous face à la clientèle et surtout celle des consommateurs bio.

Le présentateur n'est sûrement pas un mauvais bougre mais de toute évidence un inconscient et un incompetent, il joue sur notre émotionnel seulement, facile !

Je me demande même s'il n'y a pas volonté (comme de la part de certains partis politiques ou syndicats) de dresser les gens les uns contre les autres (je vois le mal partout vous allez dire ...). Lanceur d'alerte oui mais quand le projectile a fini sa trajectoire initiale il n'y a que le vent qui décide.

Cela n'excuse pas la responsabilité des patrons des abattoirs quand ils poussent leurs gars à faire de + en + et de + en + vite, quitte à se tailler les doigts ou prendre des coups de pattes ou de têtes dans la gueule. 15000 agneaux en 2 semaines avant Pâques, la chaîne n'est pas prévue pour cela, mais les gars doivent le faire.

Je suis paysan, j'aime élever mes vaches et mes brebis, j'aime faire naître les veaux et les agneaux j'aime penser que mon application à les alimenter sainement et leur assurer une ambiance paisible nourrira le corps et l'esprit des consommateurs qui nous font confiance et soutiennent l'agriculture que nous pratiquons.

Je sais aussi que la ferme et les terres où je vis, « La Borie Maigre », c'est son nom, ont besoin de cette présence animale, de la fertilité qu'elle y amène ainsi que la gestion de son paysage que cela induit. Cela ne me répugne pas d'assumer mon métier jusqu'au bout et sacrifier moi-même les animaux avec respect, mais qui va me dédommager du temps de « transformation », qui va me couvrir face aux normes illimitées « d'hygiène » soit disant garantes de la santé publique ?

Nous avons besoin des tueurs et des abattoirs mais pas de gars qui sont payés comme de la merde pour faire un boulot qui à force devient de merde et qui n'ont pour seul dévouement de leurs conditions de travail que nos animaux.

Faire ce boulot toute sa vie c'est impossible, faire ce boulot toute l'année c'est impossible, mais on est tous trop satisfait qu'ils le fassent pour nous et pour pas cher surtout.

Comment ne pas péter les plombs quand depuis 5 heures du matin tu tues des agneaux qui n'ont même pas 2 mois et ça depuis 2 semaines ?

Il nous faut nous méfier de ne pas nous tromper de responsables, et si les travailleurs dit « manuels » étaient mieux payés et surtout mieux considérés (comme certains décideurs qui travaillent seulement de leur tête, par exemple...) on aurait bien moins de gars qui en ont ras le bol et foutent sur la gueule de nos animaux.

C'est contre toute la chaîne qu'il faudrait porter plainte : des services vétérinaires qui passent leur temps à « ouvrir le parapluie » et nous harcèlent avec leurs normes industrielles, à l'Etat qui privatise les abattoirs à tour de bras et ferme tous les petits depuis 20 ans, en finissant par les patrons et directeurs d'abattoirs qui s'en mettent plein les poches et font semblant d'être offusqués par la réalité qu'ils couvrent depuis toujours.

Avec la Confédération Paysanne nous militons pour développer et autoriser l'abattage à la ferme à petite échelle dans des camions itinérants et en dehors du normalisme industriel. Certains d'entre nous le font déjà, à perte (une de plus), à leur risque et péril face à la législation et dans l'insouciance générale.

Désolé pour le coup de gueule mais c'est bien mieux que d'aller mettre des coups de fourche à ma vache ; c'est mon choix.

Amicalement,

**Daniel**

# GRIPPE AVIAIRE

## Dangers de la démesure

Le ministère de l'Agriculture a annoncé ce matin la mise en place d'un vide sanitaire sur l'ensemble de la zone de restriction (sud-ouest). En clair, il s'agit de stopper progressivement tous les élevages (au moins de canards) et de laisser passer plusieurs semaines avant de permettre le redémarrage de l'ensemble de la production de la zone. Pour certains, cela signifiera un arrêt de production de près de six mois et donc une véritable catastrophe économique et sociale ! Par ailleurs, les mesures de bio-sécurité envisagées font peser de lourdes menaces sur les élevages de plein air. Ces mesures volontaristes obéissent plus à une logique commerciale que sanitaire. Il s'agit, en effet, de rassurer les partenaires pour permettre la réouverture des frontières pour l'ensemble des volailles françaises.

Une telle politique, dédiée seulement aux filières d'export, constitue donc une nouvelle attaque contre l'élevage paysan. Si la mobilisation pour gérer cette grippe aviaire est indispensable, elle doit s'accompagner de mesures proportionnées pour les élevages fermiers. Ceux-ci génèrent en effet moins de mouvements donc moins de risques. Le maintien de ces fermes est indispensable à l'emploi, aux territoires et à l'alimentation !

13/01/2016

lu dans Le Fil Paysan n° 49



# LE POTAGER DES RAINETTES

Il s'installe en  
maraîchage bio à  
Viterbe dans le Tarn  
aux côtés du Verger des  
Bonnes Feuilles



Après avoir exercé pendant 10 ans dans le domaine de l'aquaculture et de l'aquariologie, Mickaël a souhaité se reconverter par passion et par conviction. En 2013, il obtient le diplôme agricole « maraîchage biologique », puis commence à travailler chez un maraîcher bio pour acquérir de l'expérience. En parallèle, il démarre son installation indépendante sur des terrains qui lui sont prêtés dans l'Hérault. Mickaël et moi sommes malheureusement confrontés au problème du foncier dans l'Hérault ; nous décidons d'élargir notre périmètre de recherche et trouvons ce terrain à Viterbe qui correspond à nos besoins et nos envies.

Nous partageons cette aventure en famille puisque je prends part au projet sur les parties commerciales et administratives et je suis chargée de la transformation des fruits et des légumes. C'est pour nous deux l'opportunité de changer de vie et de transmettre à nos enfants (et à tous ceux qui y seront réceptifs) ces valeurs qui nous sont chères.

Nous avons démarré nos cultures en janvier 2016. Nous avons pris en fermage un terrain de 1,5 hectare dont une serre de culture de 1 000 m<sup>2</sup>. Notre projet, à taille humaine, est de faire du maraîchage biologique diversifié avec l'envie de tendre vers la labellisation « Nature et Progrès ». Nous souhaitons cultiver une large gamme de légumes sélectionnés pour leurs saveurs et leurs qualités nutritionnelles. Nous donnons la préférence aux variétés anciennes qui n'ont pas subi de croisement qui altère leur qualité – sans hybride F1.

À partir de juin, nous serons sur le marché de Lavaur, nous commercialiserons également en paniers libres (avec précommande par mail) et nous approvisionnerons la nouvelle **boutique de producteurs à Castres** \*.

À moyen terme, nous souhaitons faire notre maraîchage sous verger agroforestier. En plus des légumes, nous prévoyons d'utiliser le verger comme parcours pour poules pondeuses. Afin de créer un modèle vertueux et presque

autosuffisant, nous souhaitons ensuite cultiver des céréales sous ces mêmes fruitiers afin de nourrir les volailles (dont les déjections iront nourrir les plantes) et d'utiliser la paille pour protéger les cultures.

Le but de cet ensemble est de produire sur une petite surface une grande diversité de cultures pour pouvoir proposer aux clients une gamme complète de produits alimentaires tout en limitant les intrants (engrais, paillage plastique, traitements et aliments).

Nous prévoyons également d'accueillir du public afin de partager notre passion avec petits et grands.

Sur le terrain voisin, Judith Ajchenbaum, qui a créé le Verger des bonnes feuilles, s'installe en arboriculture bio-



logique et petits fruits. Elle prend en fermage un terrain de 3 hectares déjà planté de jeunes fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers, abricotiers, cerisiers, cassissiers, muriers et groseilliers).

Nous avons avec elle la même vision des choses et les mêmes perspectives d'avenir professionnel. Nous avons décidé de nous entraider et de commercialiser nos productions ensemble.

**Lauriane Lepais**

Nous vous invitons à suivre notre travail sur nos pages Facebook :

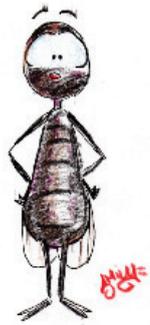
Le Potager des Rainettes : [https://www.facebook.com/Le-Potager-des-Rainettes-624864847588818/?ref=aymt\\_homepage\\_panel](https://www.facebook.com/Le-Potager-des-Rainettes-624864847588818/?ref=aymt_homepage_panel)

Le Verger des bonnes feuilles : <https://www.facebook.com/Le-Verger-des-bonnes-feuilles-560103834154917/>  
Judith AJCHENBAUM : [verger.bonnes.feuelles@gmail.com](mailto:verger.bonnes.feuelles@gmail.com) - 06.71.00.22.17

**Contact** : Lauriane et Mickaël LEPAIS : [mickmaraicher@laposte.net](mailto:mickmaraicher@laposte.net) - 06.77.09.69.42 ou 06.60.98.15.60

\* **ouverture en juin - courgettécocottecie@gmail.com** - FB : [www.facebook.com/magasinproducteurscastres/?fref=ts](http://www.facebook.com/magasinproducteurscastres/?fref=ts)

# ISABEL BARRETO DE CASTRO (1572-1612)



## C'est pas (seulement) l'homme qui prend la mer 🎵

Il m'est arrivé d'entendre, de la part de personnages étroits d'esprit, l'idée saugrenue que les femmes devaient restées dans leur foyer\*, voire même se cantonner dans la cuisine. Selon ces mêmes grands penseurs, l'extérieur, les grandes découvertes, les grandes aventures sont des domaines réservés aux seuls et vrais « zhommes » ! Dans la liste des grands découvreurs il est vrai que figurent de nombreux navigateurs et explorateurs de sexe masculin. Marco Polo, Christophe Colomb, Vasco de Gama, Fernand de Magellan étaient à n'en pas douter de ce genre-là... Si peu de femmes voire aucune n'est connue pour de grandes découvertes maritimes, c'est très certainement lié à la mise à l'écart des femmes du monde de la navigation\*\*.



Mise à l'écart qui semble liée à de vieilles superstitions\*\*\*. Longtemps il a été dit qu'une femme à bord d'un navire portait malheur. Notamment parce que sa présence pouvait troubler la sérénité du personnel masculin. La seule figure de femme acceptée était la statue en proue des navires. Cette image féminine avait pour fonction de séduire les dieux marins ou d'effrayer les mauvais esprits de la mer. Quand les conquistadors espagnols ont colonisé le Nouveau Monde, il leur a bien fallu transporter avec eux, dans leurs navires, des femmes ! Et ce fut le cas notamment de la dernière expédition de l'explorateur Alvaro de Mendaña. À court d'argent pour financer son expédition, il épouse, en 1585, Isabel Barreto, la fille d'un riche conquistador espagnol du Pérou. Grâce à la dot de sa jeune épouse (25 ans de moins que lui), il peut enfin finir de financer son projet. En 1595, quatre navires équipés et armés sont prêts à prendre la mer en vue de découvrir de nouveaux territoires à soumettre à la couronne espagnole. Isabel Bar-

reto, ainsi que trois de ses frères prennent part à ce voyage dans l'Océan Pacifique. Les premières îles repérées seront nommées les îles Marquises (en l'honneur du Marquis de Cañette, vice-roi du Pérou, qui participe au financement de l'expédition). Mettant pied à terre sur des îles de l'Archipel Salomon, le chef de l'expédition contracte la malaria\*\*\*\*. Avant de mourir, il nomme son épouse Gouverneure des Îles Salomon et donne à Lorenzo, un des frères de son épouse, le grade d'amiral. Mais Lorenzo meurt quelques jours plus tard. Isabel prend alors le poste d'Amiral. Réprimant sévèrement les membres d'équipage qui tentent de se mutiner et de contester son autorité, on dit même qu'elle fit pendre des matelots rebelles. Des révoltes indigènes les obligent à reprendre la mer. L'expédition arrive aux Philippines en février 1596. Elle y rencontre le chevalier de Castro qu'elle épouse quelques mois plus tard. Le couple s'enrichit en commerçant avec des négociants chinois, ce qui financera une partie des colonies établies sur les îles Salomon et Marquises.

Isabel Barreto de Castro est considérée comme la première femme amirale d'une flotte. Les historien-ne-s ont du mal à se mettre d'accord sur la fin de sa vie, certain-e-s la voient mourir au Pérou, d'autres en Espagne. Je clos notre histoire sur le fait que toutes les femmes ne se passionnent pas pour une vie restreinte entre les quatre murs d'un foyer, aussi épanouissant que cela puisse être. Et dans la passionnante histoire des grandes découvertes, j'invite à rajouter le nom de l'Amirale Gouverneure Isabel Barreto de Castro.

**Patrice K**

\* Notamment pour éviter d'occuper les emplois que la société réserve aux hommes. Voir le pitoyable article du Figaro de mars 2016.

\*\* En 1990, Florence Artaud a rencontré quelques soucis pour trouver des sponsors qui acceptaient de financer sa traversée de l'Atlantique ! Quelques mois plus tard elle remportait la course de la Route du Rhum.

\*\*\* L'anthropologue Alain Testart pense que ces superstitions sont liées aux analogies que les Anciens faisaient entre l'eau de mer, salée, donc inféconde pour la plupart des plantes vivrières, et la volonté d'éloigner les femmes de ce milieu infécond, elles, que l'on préférerait fécondes !

\*\*\*\* Malaria = paludisme.

## BRÈVES... BRÈVES...

### QUELQUES CHIFFRES

Selon « Animal Cross », l'élevage intensif concernerait 82% des animaux d'élevage.

6 à 7% des courses alimentaires se font en circuit court. La grande distribution concerne plus de 60% des ventes.

### DISPARUS

10000 réfugiés mineurs portés disparus en Europe.

### GUERRE AU SALARIAT

Lu (où ?) : « 40 ans de trajectoire néolibérale : les fuites « en avant » du capitalisme : guerre au salariat, financiarisation des économies, mondialisation concurrentielle et inégalitaire, productivisme effréné ». J'aime l'expression « guerre au salariat » : elle est tout à fait d'actualité...

### REVUES

Terraeco papier + [www.terraeco.net](http://www.terraeco.net) - 5€ par mois - (résister, partager, inventer). Un article du numéro de mars « Demain, tous végétariens »

Altermondes : abonnements [altermonde.org](http://altermonde.org) (rappel)

### LIVRES

Rural ! E. Davodeau (Delcourt 2001)

Agriculture et monde agricole P. Daucé (La Documentation Française 2015)

Agriculture biologique : espoir ou chimère ? M. Dufumier, Gil Rivière-Wekstein, T. Doré (Le muscadier 2013)

Agriculture urbaine M. Barra, A. Lagneau, G. Lecuir (Le Passager clandestin 2015)

Ça tiendra bien jusqu'en 2017 chez Albin-Michel

La fin de l'intellectuel français ? Sh. Sand (La Découverte)

Aline